

RECHERCHES SUR LES ATELIERS MORLAISIENS D'ORFÈVRERIE ET DE SCULPTURE SUR BOIS DU XV^e AU XIX^e SIÈCLE *

Morlaix a eu la chance d'avoir plusieurs historiens de valeur, mais, s'ils se sont longuement étendus sur les calamités qui n'ont pas épargné leur ville au cours des siècles et s'ils se sont penchés sur le commerce, particulièrement des toiles et des vins, qui permit aux Morlaisiens d'effacer rapidement les effets de celles-ci, ils n'ont soufflé mot des métiers d'art qui s'y exerçaient ; Cambry précise même qu'aucun artiste n'illustra cette commune (1). Le décès prématuré de Louis Le Guennec a malheureusement empêché ce grand érudit de mettre en œuvre les nombreux documents qu'il avait recueillis sur ce sujet (2).

* ABRÉVIATIONS. — S.A.F. : Mémoires de la Société archéologique du Finistère. — S.E. : Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord. — S.H.A.B. : Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne. — Les « fabriques » des paroisses sont les fabriciens. — Le marc équivaut à 244 gr. 7529.

(1) CAMBRY : *Voyage dans le Finistère*, édition Emile Souvestre, Brest, 1835, p. 12. — Joseph DUMESNIL : *Histoire de Morlaix*, annotée par Aymar de Blois et continuée par A. Allier, Morlaix 1879. — Guillaume LEJEAN : *Histoire politique et municipale de la ville et communauté de Morlaix*, Morlaix 1846. — Joachim DARSEL : *Histoire de Morlaix*, t. I, Rennes, 1942.

(2) Quelques-uns de ces documents ont été sauvés de la destruction par M. Louis Ogès, président de la Société archéologique du Finistère, qui, avec son obligeance coutumière, a bien voulu m'en donner communication avant leur dépôt aux archives départementales du Finistère. Ils concernent presque uniquement des extraits, des

Or, les comptes des fabriques des paroisses, qui, fort heureusement, ont été conservés depuis le milieu du xv^e siècle (3), mentionnent un très grand nombre d'artistes, prouvant que Morlaix fut à la fin du xv^e siècle et pendant les deux siècles suivants le grand centre artistique du nord de la Basse-Bretagne, notamment en ce qui concerne l'orfèvrerie et la sculpture sur bois, après avoir supplanté Tréguier et en attendant que ses ateliers soient fortement concurrencés par ceux de Brest et de Landerneau, sans oublier ceux de Paris et de Rennes.

Nous nous proposons d'examiner ici ces ateliers d'orfèvrerie et de sculpture.

I. — ORFÈVRERIE

Nous ne possédons aucun renseignement sur l'orfèvrerie morlaisienne avant le milieu du xv^e siècle. Qu'il y ait eu de tous temps en Bretagne des orfèvres qualifiés, cela est prouvé de longue date (4) ; aussi est-il à peu près certain que des orfèvres œuvraient avant le xv^e siècle dans

actes de l'état civil ; nous indiquerons dans la suite, sous la référence « Notes Le Guennec », les indications que nous y avons puisées.

(3) A.F. Dossiers 151 G. Il y a malheureusement des lacunes, notamment pour Saint-Melaine au xvi^e siècle.

(4) Grégoire de Tours rapporte, entre autres, qu'au vi^e siècle un satellite de Waroch, ayant dérobé dans la basilique de Saint-Nazaire un baudrier d'or d'un travail admirable, fut puni de mort, sur-le-champ, de son larcin et que le comte des Bretons fit non seulement restituer les biens volés mais y ajouta beaucoup des siens (GRÉGOIRE DE TOURS, *De Gloria Martyrum*, Saint Nazaire). On connaît également le détail des magnifiques objets d'orfèvrerie dont Salomon dota au ix^e siècle le monastère de Plélan-Maxent, entre autres un calice d'or pur décoré de trois cent treize pierres précieuses et une grande croix d'or ornée de trois cent soixante-dix gemmes, ainsi que celui des présents remis en son nom au pape Adrien II par l'évêque de Vannes, Jérémie, en 871 (Arthur LE MOYNE DE LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, t. II, Rennes, 1906, p. 106-107). Enfin, les inventaires de la cathédrale Saint-Corentin, conservés dans le Cartulaire du chapitre, notamment celui de 1273, montrent un trésor d'une grande richesse (Cartulaire de Quimper, dans : *Bulletin diocésain d'archéologie et d'histoire*, t. I et suiv. L'inventaire de 1273 a été traduit et publié par LE MEN, *Monographie de la cathédrale de Quimper*, Quimper, 1877, p. 349).

la région qui nous intéresse, tel ce Guillaume, orfèvre à Guingamp, mentionné au procès de canonisation du bienheureux Charles de Blois (5). Mais, en dehors du reliquaire de Plougourvest, du xiv^e siècle, aucune pièce antérieure au xv^e siècle n'est actuellement connue dans le nord de la Basse-Bretagne.

Selon une Vie de saint Herbot publiée par les Bollandistes, le chef du saint avait été enchassé dans un riche reliquaire d'or qui fut emporté par les Anglais, et il est probable que ce ne fut pas là un cas isolé, car nous avons par ailleurs le détail des nombreuses pièces d'orfèvrerie dont Charles de Blois avait comblé les églises guingampaises au xiv^e siècle, pièces dont aucune n'a subsisté (6). A la fin de la guerre de Succession, la Basse-Bretagne était exsangue et ne possédait pratiquement plus d'orfèvrerie ainsi que le prouvent les premiers inventaires et comptes qui nous sont parvenus.

L'inventaire de la cathédrale de Quimper de 1453 nous indique en effet, par exemple, que le trésor, autrefois si riche, ne comportait plus que deux croix et un bâton d'argent, deux calices en argent doré, deux chandeliers d'argent, deux encensoirs d'argent et trois custodes (7). Et encore, parmi ces pièces, l'une des croix avait-elle été exécutée en 1409 par Yvon L'Orfèvre. L'un des calices datait de la même époque et avait été doré par un orfèvre français (8). En 1473, l'église Saint-Mathieu de Morlaix ne possédait qu'un seul calice dont l'orfèvre Jean Floch réparait alors la patène.

(5) *Monuments du procès de canonisation du bienheureux Charles de Blois*, Saint-Brieuc, Prud'homme, 1921, p. 427 et p. 447.

(6) *Ibidem*, p. 465. Le duc donna entre autres à Saint-Sauveur de Guingamp un calice du poids de deux marcs ; aux Frères mineurs, une grande croix en argent doré avec statuette de la Vierge et de saint Jean, ornée de pierres précieuses, pesant onze marcs et valant cent francs à dire d'expert, deux reliquaires en forme de pupitres, dorés et d'une exécution remarquable, deux chandeliers d'argent pesant huit marcs, deux encensoirs d'argent pesant sept marcs, une croix de procession pesant trois marcs ; à Notre-Dame, une grande croix d'argent avec statuette de la Vierge et de saint Jean, deux chandeliers d'argent doré, un encensoir d'argent pur pesant vingt-quatre marcs et deux aspersoirs d'argent.

(7) A.F. 2 G.66.

(8) A.F. 2 G.70.

Pendant les trois premiers quarts du xv^e siècle, nombre d'objets sont encore en étain. Les comptes de Saint-Mathieu de Morlaix mentionnent l'achat à Jean Bellec d'une custode d'étain en 1455, l'achat au même d'un calice en étain en 1460, puis de deux chrémiers en 1467, d'une autre custode en 1470, de deux chandeliers d'étain à Guille Thomas en 1477. Deux chandeliers de cuivre étaient achetés, d'autre part, à Christophe Marzin en 1466 ; et, à Cavan, en 1490, on achète deux boîtes en étain pour le saint chrême. Cette pénurie d'orfèvrerie n'était pas particulière à la région morlaisienne. A Nantes, le Musée Dobrée conserve de la fin du xv^e siècle un ostensor et un calice en cuivre doré provenant de la collection Parenteau ainsi que deux ciboires également en cuivre doré.

★

★★

Nous ne possédons pas d'inventaire des trésors des paroisses morlaisiennes ni de la collégiale du Mur avant la seconde moitié du xvi^e siècle. C'est en effet seulement le 16 avril 1551 qu'Yves de Kerbouric, chanoine et vicaire général de l'évêque de Tréguier Jean des Ursins, communiqua au recteur de Saint-Melaine les lettres patentes du roi ordonnant de tenir l'inventaire de l'or, argent, reliquaires et autres choses ; les statuts de la communauté des orfèvres morlaisiens ne datent, par ailleurs, que de 1607.

Par contre, les très nombreux comptes qui nous sont parvenus à partir du milieu du xv^e siècle nous donnent des renseignements des plus importants et des plus précis sur l'orfèvrerie morlaisienne.

Tout d'abord, ils nous ont livré les noms d'onze orfèvres pour le xv^e siècle, de dix pour le xvi^e, de vingt-trois pour le xvii^e, de vingt-quatre pour le xviii^e siècle, soit au total soixante-huit (9) ; et encore n'avons-nous pu identifier quelques poinçons appartenant à des artistes morlaisiens ne figurant pas dans ces comptes.

Un tel nombre d'orfèvres suppose une clientèle étendue ; et c'est ce que viennent confirmer les œuvres signalées

(9) Voir Annexe I.

par Le Guennec, Auzas, Le Bars, l'abbé Castel et nous-même à des distances souvent importantes, ainsi que les très nombreux comptes de paroisses que nous avons dépouillés.

Si à Tréguier, où, en raison des libéralités du duc Jean V et de la foire Saint-Yves, des orfèvres sont mentionnés sans interruption depuis le xv^e siècle, dont plusieurs, tels les Pleyber et les Floch, étaient d'origine morlaisienne, on n'en rencontre, à notre connaissance, aucune mention à Saint-Pol-de-Léon avant 1610, à Landerneau avant 1636, à Brest avant 1695.

Aussi, pratiquement, toute la Basse-Bretagne et le Goëlo furent-ils alimentés en orfèvrerie, du milieu du xv^e siècle au milieu du xvii^e siècle, par Morlaix au nord et Quimper au sud, tandis qu'à la même époque la Haute-Bretagne était pourvue par Saint-Malo, Rennes, Vannes et Nantes. S'il y eut bien quelques orfèvres à Saint-Brieuc, Guingamp, Lannion, Lamballe et Dinan, il n'existait aucune jurande dans ces villes, sauf très tardivement dans cette dernière (1746).

En 1600, par exemple, Guillaume Desboys, orfèvre à Morlaix, fournissait un calice en argent doré aux paroissiens de Plérin, aux portes de Saint-Brieuc. Le même orfèvre livrait en 1610 un calice à La Roche-Maurice et en 1613 la croix processionnelle de Lanvillon, malheureusement envoyée à la fonte à la fin de 1792. C'est également aux orfèvres morlaisiens que s'adressaient en 1609 les fabriques de Mûr-de-Bretagne pour leur croix processionnelle, en 1615 ceux de Bubry pour leur reliquaire de saint Yves ainsi que le montrent toujours les poinçons de Morlaix et de l'orfèvre Alain Trocler ; en 1622, ceux de Calanhel pour un calice et également en 1623 ceux de Carhaix pour une lampe. Dans plusieurs de ces exemples, il est hors de doute que la question linguistique a eu une certaine importance comme dans toutes les autres transactions.

En 1620, François Lapous fournissait dans les montagnes d'Arée la croix processionnelle de Lannédern ; puis vers la même époque, le calice de Saint-Tugen en Primelin, tandis qu'en 1630 il refaisait la croix procession-

nelle de Plouvara, non loin encore de Saint-Brieuc, croix envoyée elle aussi à la fonte en 1792, comme toutes celles du Trégor et du Goëlo (10).

*
**

A partir du xvii^e siècle, l'installation d'orfèvres à Saint-Pol et Landerneau et en 1695 à Brest vint sérieusement concurrencer l'orfèvrerie morlaisienne ; les noms de soixante orfèvres de ces villes nous ont été conservés (11). Des paroisses qui se fournissaient auparavant à Morlaix comme Dirinon, Hanvec, l'Hôpital-Camfrout, Irvillac, La Martyre, Pencran, Ploudiry, Rumengol, Trémaouézan, passent désormais la plupart de leurs commandes à Landerneau (12). D'autres comme Bréles, Lampaul-Plouarzel, Lannilis, Plouenan, Plougoum, Plouider, Roscoff, Saint-

(10) Suivant les états de l'orfèvrerie adressée à la Monnaie de Nantes pour les districts de Lannion, Tréguier, Guingamp, Ponttrieux. (A.L.A., Q. 505/1).

(11) R. COUFFON et A. LE BARS, *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et Léon*, Saint-Brieuc, 1959, p. 503 et suiv.

(12) DIRINON. Tandis que la châsse reliquaire du xv^e porte le poinçon de Morlaix, la croix processionnelle porte le poinçon de B.-F. Febvrier et la boîte aux saintes huiles celui de Coetanlem, tous deux landernéens.

HANVEC. — Le ciboire porte le poinçon du Morlaisien Olivier Le Roy, mais un calice de 1652, celui du Landernéen Pierre du Perron ; un autre calice du xviii^e siècle, celui de B.-F. Febvrier. La croix d'argent est réparée en 1754 par Guy de Coetanlem puis en 1762 par Febvrier.

IRVILLAC. — La croix processionnelle porte le poinçon de Febvrier.

LA MARTYRE. — Croix et chandeliers d'argent sont achetés à Morlaix chez Olivier Le Roy en 1675 ; un calice et une statuette d'argent à Pierre du Perron à Landerneau, la coquille achetée à Febvrier en 1747, l'ostensoir au même en 1748. Louis Alliot, de Brest, y fit des réparations en 1702 et 1703.

PENCRAN. — Un calice du xviii^e siècle porte le poinçon de Febvrier, la lampe d'argent fut achetée au même orfèvre en 1756 et le ciboire porte également son poinçon. Une couronne d'argent avec pierreries pour la Vierge fut achetée à Brest en 1774. Cependant le 13 décembre 1754 un marché est conclu avec Jean-Pierre Le Goff, de Morlaix, pour la fourniture de six chandeliers d'argent.

PLOUDIRY. — Ciboire acheté en 1678 à Perre du Perron ; encensoir à Benjamin Febvrier.

RUMENGOL. — Calice et ostensoir achetés à Benjamin Febvrier.

TREMAOUEZAN. — Calice acheté en 1778 à Benjamin Febvrier.

Pol, les confient aux orfèvres saintpolitains, avant, pour plusieurs, de s'adresser aux artistes brestois (13).

Une autre concurrence vint des foires de Tréguier et de La Martyre. Si, jusqu'à la fin du xv^e siècle, c'étaient presque exclusivement des orfèvres morlaisiens et trégorois qui y exposaient et quelques rares étrangers, à partir du xvii^e siècle et dans la suite, les orfèvres landernéens et brestois les fréquentaient aussi assidûment. On venait de loin à la foire Saint-Yves de Tréguier où les fabriques faisaient leurs achats de cire, d'huile et d'ornements divers, parfois aussi d'orfèvrerie. En 1611, par exemple, les paroisiens de Lamballe y achètent une croix d'argent moyennant cinq cent soixante-neuf livres quinze sols. En 1633, les fabriques de Lanvollon y échangent un calice ancien d'argent doré et leur encensoir ; ceux de Paimpol y font l'acquisition d'un calice en 1642, ceux de Louargat en 1656, ceux de Plélo d'un autre en 1670, etc.

A La Martyre, dont la foire de caractère international avait une importance considérable et durait une quinzaine, les fabriques de la paroisse, qui se fournissaient autrefois à Morlaix, passent plusieurs commandes à Louis Alliot de Brest, en 1700 et 1701 ; et même « comme il étale à la foire tous les ans » ils décident de lui offrir une collation.

Plusieurs marchands étrangers paraissent avoir manqué quelque peu de scrupules. Les fabriques de la cathédrale de Tréguier échangèrent ainsi en 1737, lors de la foire Saint-Yves, leurs anciens encensoirs qui étaient excellents et deux calices anciens, dont l'un fort pesant, avait été donné par la reine Anne et l'autre dû à la géné-

(13) BRELES. — Calice du xvii^e siècle, poinçon de Jean Lucas, de Saint-Pol.

LAMPAUL-PLOUARZEL. — Encensoir acheté à Pierre-Guillaume Rahier, de Brest.

LANNILIS. — Calice de 1664, poinçon de Jean Lucas ; boîte aux saintes huiles avec poinçon de Jean Nicol, de Brest.

PLOUENAN. — Boîte aux saintes huiles du xvii^e siècle, œuvre de Pierre Marrec, de Saint-Pol ; ciboire, œuvre de B.-F. Febvrier.

PLOUGOULM. — Croix processionnelle de Robert Daniel.

PLOUIDER. — Calice du xvii^e siècle, de Robert Daniel.

PLOUZEVÉDÉ. — En 1665, réparation de la croix par Jean Lucas.

ROSCOFF. — Calice du xvii^e siècle de Robert Daniel.

SAINT-POL-DE-LÉON. — Plateau avec poinçon, de Pierre-Guillaume Rahier.

rosité de Barbe Botbarec (14). Ils reçurent en échange deux mauvais encensoirs et deux calices dont l'un ne valait rien (15).

Quelques objets importants furent également achetés aux XVII^e et XVIII^e siècles aux ateliers parisiens et rennais, notamment la grande croix de Saint-Melaine de Morlaix achetée à Paris en 1664 et la petite croix la même année à Rennes. Tréguier, après l'incendie de 1632, acheta beaucoup d'argenterie à Paris chez Nicolas Loir et chez Denis Desormeaux. Henansal, en 1634, acheta toute son orfèvrerie à Paris pour remplacer celle volée en 1630 ; Paimpol y acheta un ostensor en vermeil en 1646 ; Erquy acheta également dans la capitale un ciboire et un soleil en 1651, Roscoff une vierge en 1686 ; Tréguier, vers 1717, un calice à Nicolas Lamiche ; Guingamp, en 1753, de l'orfèvrerie à Pierre Thibaron ; Plouigneau, également à Paris, une Vierge en 1767, etc. Lamballe achète un ostensor à Rennes en 1668 ; Saint-Gilles-Pligeaux, également à Rennes, un ciboire, un ostensor, un encensoir, sa navette, ainsi que des burettes ; et c'est également chez l'orfèvre rennais Jean-Baptiste Buchet que les fabriques de Pestivien firent l'acquisition de leur statuette de la Vierge.

Des marchands orfèvres, comme Oriot du Runiou à Morlaix et plus tard Pierre Du Perron à Landerneau, vendent tantôt des pièces de leur fabrication tantôt revendent des pièces achetées au dehors. C'est ainsi que le premier s'adresse particulièrement à l'orfèvre parisien Pierre Le Doux.

★
★★

Contrairement à ce que l'on aurait pu attendre *a priori*, étant donné la richesse de leurs fabriques et de leurs confréries, les œuvres anciennes ne se trouvent pas dans les villes.

On a attribué ce fait à ce que les réquisitions effectuées

(14) Barbe Botbarec avait fondé le 4 décembre 1592 une messe sur l'autel du Rosaire de la cathédrale de Tréguier.

(15) Notes du chanoine Philibert Le Gendre (*Mémoires de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord*, 2^e série, t. II, Saint-Brieuc, 1885-86, p. 4.

sous la Révolution furent draconiennes dans les grandes agglomérations alors que nombre de petites paroisses y échappèrent. Cela est fort exact, ainsi que nous le verrons, mais seulement dans une certaine mesure, car il y eut une autre cause déterminante que les comptes nous enseignent : on remettait périodiquement aux orfèvres les objets anciens pour les refondre et avoir à leur place une orfèvrerie au goût du jour. Il ne restait donc que fort peu de pièces anciennes dans les villes, à l'exception des reliquaires.

Les inventaires et comptes de Notre-Dame-du-Mur sont, à ce point de vue, particulièrement intéressants. L'inventaire de 1612 mentionne neuf calices et en donne la description. Deux étaient remarquables : l'un, en vermeil, à double lanterne, pesait avec sa patène sept marcs huit onces et portait sur la patte l'inscription « Tiphaine Calloet, veuve d'Olivier Le Gludic, m'a donné à N.D. du Mur l'an mil cinq centz deux » ; l'autre, également en vermeil et de moindre hauteur, pesait cinq marcs deux onces et portait au nœud, suivant l'inventaire du 8 mars 1691, en lettres gothiques émaillées « Jésus, Marie, Joseph ». Sa patène était armoriée d'une navette d'or sur champ d'azur, armes de la confrérie des tisserands. Parmi les sept autres, l'un du poids de trois marcs trois onces, avait été également donné par O. Le Gludic et Typhaine Calloet sa femme l'an mil quatre cent quatre-vingt-neuf ; un autre, pesant deux marcs une once six gros portait l'inscription « K. Le Roux a donné ce galice à N.D. du Mur l'an cinq centz quatre » ; un autre, en argent doré et du poids de trois marcs et demi, portait le nom de la donatrice Ysabelle Le Borgne ; un autre à nœud à boutons, ainsi que deux autres, celui de M. J. Abeozen ; enfin le dernier, à simple lanterne et du poids de trois marcs une once, portait l'inscription « JAN FORGET ET MARYE NICOLLAS » et sur la patène, en quatre endroits « Spes mea deus » (16). On sait, d'autre part, que deux de ces calices avaient été

(16) Une parente de Jean Forget, marquise Forget, veuve de Jacques Toulgoet, avait légué par testament du 9 avril 1505 aux Frères mineurs de Cuburien un calice d'argent et sa patène pesant un marc.

ciselés et dorés en 1546 par Guillaume Floch, l'auteur du calice de Saint-Jean-du-Doigt (17).

De ces œuvres des xv^e et xvi^e siècles, cinq calices furent remis en 1683 à Yves Lucas, s. de Penlan, maître orfèvre à Saint-Pol-de-Léon, pour en faire quatre neufs avec l'inscription « A. N. D. DU MUR 1685 ». Les deux plus beaux et le petit ciboire d'argent furent pris dans le trésor le 8 mars 1691 « pour augmenter le timbre de l'horloge ». A cette date, les deux autres petits calices avaient déjà été envoyés à la fonte et ne figuraient plus sur l'inventaire.

La grande croix d'argent pesant onze marcs quatre onces et demie fut livrée le 10 juillet 1693 au sieur Le Roy, orfèvre à Morlaix, pour faire une nouvelle croix et le cercle pour enchâsser l'*Agnus Dei*. La lampe d'argent fut refondue en 1685 par Yves Lucas, ainsi que l'encensoir et deux paires d'orceaux (burettes).

Les comptes de Saint-Melaine et de Saint-Mathieu relatent des faits analogues. A Saint-Melaine, par exemple, les comptes de 1677 et 1697 mentionnent onze calices dont six anciens déposés au trésor. En 1756, il n'en subsistait plus que quatre, sept ayant été remis à l'orfèvre Denis de la Chèze en 1748 et 1749 pour la confection de six grands chandeliers d'argent et de deux plus petits. En cette année, d'autre part, l'un des calices anciens fut fondu à Poullaouen et rapporta net cent onze livres quinze sols qui furent employées à l'achat d'un calice neuf. De ces quatre calices, dont trois seuls anciens, deux furent livrés ainsi qu'un ciboire, une clochette et quatre patènes, en 1766, à l'orfèvre Jean-Pierre Le Goff pour la confection de trois calices neufs, une coupe et trois patènes. Le seul calice ancien restant ne datait d'ailleurs que du xvii^e siècle et avait été donné l'an 1616 par Catherine Nuz veuve de François de Kererault.

La grande croix d'argent fut refaite à Paris en 1664 ; la petite croix, la même année, à Rennes. Les orceaux dataient de 1625, 1743 et 1746 ; le ciboire du tabernacle de 1758 ; le ciboire portatif et la coquille d'argent d'entre 1677 et 1697 ; l'encensoir, sa navette et sa cuiller furent

(17) LE GUENNEC, S.A.F., 1928, p. 61.

refondus en 1771. Enfin, l'ostensoir datait de 1618, le bassin d'argent de 1638 et une tasse d'argent pour la quête de 1712.

Ainsi qu'il était naturel, si beaucoup de calices et de croix, très fréquemment brisés d'ailleurs, furent ainsi transformés, nous n'avons pas rencontré dans les comptes morlaisiens antérieurs à la Révolution, d'envoi à la fonte de reliquaires quoi qu'il y en ait eu des exemples en Bretagne. Les comptes de Vannes mentionnent notamment en 1628 la vente à J. Cochet, orfèvre à Paris, d'un reliquaire d'or garni de rubis (18). Il est vrai que des quatre reliquaires d'orfèvrerie possédés anciennement par Saint-Melaine, deux disparurent au XVIII^e siècle sans que la raison en soit connue.

L'un était un angelot d'argent portant une croix d'argent et décoré d'une croix d'or ornée de trois perles. Ne figurant pas encore dans l'inventaire de 1568, il apparaît dans un, non daté mais des environs de 1606. Il figure encore en 1677 et 1697 mais n'est plus indiqué sur l'inventaire de 1767 (19).

L'autre était le Livre de saint Hervé, manuscrit vénéré servant aux exorcismes, car il symbolisait le pouvoir qu'avait le saint de chasser les démons et était prêté par la fabrique en cas de danger de mort. Il avait été revêtu en 1458 d'une couverture de velours vert décorée de cinq « cristallins » et de deux fermoirs d'argent par l'orfèvre Even Le Mescoez ; aussi l'inventaire de 1697 précise-t-il que l'on ne donne ce livre « pour aller au malade » sans un billet de bonne caution et sans promesse de le rendre sous vingt-quatre heures » ; il ne figure plus également sur l'inventaire de 1767.

(18) A.M. 81 G.3.

(19) Les angelots portant un reliquaire étaient assez fréquents en orfèvrerie au moyen âge. Outre celui de Plougourvest et celui de Saint-Melaine, un semblable à celui de Plougourvest existait à Kernilis qui fut envoyé à la fonte en 1793. A la fin du XIV^e siècle, Louis II, roi de Sicile, avait donné à la cathédrale d'Angers une monstrance, reliquaire en argent doré où deux anges supportaient une croix avec un cercle d'or permettant de voir l'hostie. Le musée du Louvre conserve deux angelots provenant du trésor de la reine Anne. Un petit angelot reliquaire du XVI^e siècle vient d'être retrouvé au Mans, provenant du trésor de Saint-Pavin.

Si l'argenterie était ainsi le plus souvent échangée, elle servait parfois à d'autres usages et constituait, en fait, une réserve de métal précieux. L'église Saint-Mathieu possédait, entre autres, au XVII^e siècle, un magnifique calice en argent doré avec sa patène, estimé huit à neuf cents livres et ne servant plus. Aussi, en 1676, le corps politique, constatant qu'il manquait six cents livres pour se procurer des orgues neuves, décida de l'aliéner. En 1692, les fabriques de Commana vendaient deux calices pour pouvoir payer les droits d'investissement qui leur étaient réclamés ; et nous avons rappelé ailleurs comment les fabriques de Pleyben avaient dû mettre en vente le 13 octobre 1596 les calices et la croix d'argent de la paroisse pour libérer leurs répondants des fouages incarcérés à Quimper (20).

Très rarement, car le châtement était exemplaire, des vols étaient commis ; en 1626, six ans de galères furent ainsi infligés à un nommé Daniellou pour soustraction d'ornements. Les comptes de Saint-Melaine signalent cependant en 1643 le vol dans l'église de deux ciboires d'argent, d'où frais de monitoire, de descente de justice et paiement au geôlier de la nourriture de deux femmes « mal notées », suspectées de vol : Marie Priset et Catherine Le Moullecq.

Enfin, parfois les incendies, comme celui de la cathédrale de Tréguier en 1632, firent disparaître de remarquables objets d'orfèvrerie. Furent anéantis, entre autres, dans ce dernier sinistre, le grand calice d'argent doré, d'une valeur inestimable, avec agate en dehors de la coupe et la patte garnie de seize pierres précieuses enchâssées ainsi que sept autres calices de grande valeur donnés par les évêques du Chastel (1465-1479) et d'Amboise (1604-1616) et par la noblesse du pays (21).

Il ne semble pas que les recommandations royales de la fin du XVII^e siècle pour l'envoi de l'argenterie à la fonte aient été suivies, ce qui vient confirmer l'affirmation de

(20) R. COUFFON, *L'Architecture classique au pays de Léon*, S.H.A.B., t. XXVIII, 1948, p. 43.

(21) *Mémoires de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord*, 2^e série, t. II, p. 29 et suiv. Voir également l'inventaire de 1626, *ibidem*, p. 16 et suiv.

Saint-Simon que seules quelques grosses têtes de Paris n'osèrent s'en dispenser mais que les envois de la Province furent nuls. Les comptes morlaisiens ne mentionnent en effet que l'envoi à la Monnaie de Rennes d'un calice et d'une patène d'argent doré estimés trois cent vingt-trois livres sept sols le 11 juin 1691. Les Bretons avaient d'ailleurs présente à l'esprit la sévère répression du duc de Chaulnes.

Ainsi, lorsque la Révolution éclata, ne subsistait à Morlaix, en dehors des reliquaires anciens, qu'une orfèvrerie datant des xvii^e et xviii^e siècles (22) ; mais, celle-ci était considérable, ainsi d'ailleurs que dans le Léon et la châtellenie de Morlaix-Lanmeur comme nous l'apprennent les inventaires prescrits par la loi du 10 septembre 1792.

Dans beaucoup de paroisses rurales l'on avait, comme à Morlaix, transformé l'argenterie. En voici quelques exemples : à Landivisiau, en 1675, on remit à Olivier Le Roy pour l'exécution de la croix processionnelle deux vieux calices et menus objets trouvés dans la sacristie ; à Lampaul-Guimiliau, en 1683, le sieur Bouessée de la Bailonnière reçut, outre quatre-vingts livres pour la façon d'un ciboire et d'un chrémier d'argent, des calices anciens et objets d'argent brisés du poids de quatre marcs quatre onces. En 1686, les fabriques de Lannédern payaient à un orfèvre non désigné cent dix-huit livres cinq sols plus le vieux ciboire pour un ciboire et un ostensor. Le 26 juin 1717, François de Saint-Aubin, recevant des fabriques de Landivisiau commande d'un ostensor, s'engageait à prendre en décharge, poids pour poids, les « vaisseaux et argent cassés » qui lui seraient donnés ; il reçut deux cent soixante-dix livres pour la façon et il fut convenu que l'argent supplémentaire lui serait payé trente-deux livres

(22) La liste des pièces antérieures à la Révolution et classées par époque, publiée par M. Auzas pour toute la Bretagne est très symptomatique. Sur cinq pièces antérieures au xv^e siècle, quatre sont des reliquaires et la cinquième une croix processionnelle. Sur les trente et une appartenant au xv^e siècle, vingt-cinq sont des reliquaires, trois des croix processionnelles et trois des calices ; enfin, au xvi^e siècle, sur cinquante-quatre objets, dix-huit sont des reliquaires, quatorze des croix processionnelles, vingt des calices, un ciboire et un plat de quête. (Pierre-Marie AUZAS, *L'Orfèvrerie religieuse bretonne*, Paris, Picard, 1955, p. 47 et suiv.).

le marc. A Lesneven, le 3 juin 1765, les fabriques échangeaient avec le sieur Langlois, orfèvre à Morlaix, de vieux calices et une croix contre un calice neuf, etc.

*
**

Cependant, dans les paroisses rurales, subsistait encore en 1789, suivant leurs inventaires, un nombre fort important d'objets anciens. Tant les envois volontaires que les réquisitions allaient faire dans ce trésor une ponction irréparable opérée en plusieurs phases.

Le décret royal du 12 octobre 1789 demandant à tous de verser aux Monnaies leurs objets d'argent et d'or non indispensables suscita un grand élan patriotique dans quelques paroisses et communautés. Le chapitre de Notre-Dame-du-Mur se dessaisit notamment de la majeure partie de sa riche orfèvrerie, soit quarante-neuf pièces (23), parmi lesquelles la grande croix datant de 1693, la lampe achetée en 1685, ainsi que onze chandeliers dont les huit datant de 1676 et qui avaient excité l'envie des paroissiens de Saint-Melaine. Allèrent également à la fonte quatre reliquaires anciens dont l'un en forme d'arche porté par quatre lions d'or et qualifié dans les comptes du xvi^e de reliquaire des apôtres, un chef reliquaire en argent doré, le bras reliquaire de saint Laurent dû à Yves Pleyber et un reliquaire en forme de croix déjà mentionné en 1593.

Cet important envoi allait d'ailleurs être l'occasion pour le maire Behic de la lettre suivante en date du 31 octobre demandant aux Monnaies des instructions d'expédition (24) ; celle-ci eut lieu le 19 décembre 1789.

« Le vénérable chapitre du Mur vient de se dépouiller de toute l'argenterie qui n'est pas absolument nécessaire au service du culte divin et la communauté s'est empressée de seconder cet acte de patriotisme. Elle me charge de vous

(23) Note Le Guennec très aimablement communiquée par M. Jacques Charpy, directeur des Archives départementales du Finistère (A.F.34.J.101). Les pièces envoyées peuvent se déduire aisément des derniers inventaires dressés avant la Révolution et des inventaires faits postérieurement à la suppression de la collégiale, entre autres celui du 26 mai 1791 (A.F.86.L.172).

(24) A.F.151.G.88.

engager, messieurs, à tout expédier le plus tôt possible et de la mettre à portée, par la réponse que vous voudrez bien me faire, de rendre compte à l'Assemblée nationale des dispositions que vous voudrez bien arrêter. Je suis avec respect, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur. P. BEHIC, maire. »

Quelques paroisses suivirent l'exemple des chanoines du Mur et de très nombreuses femmes envoyèrent à la Monnaie leur anneau d'argent (25), mais beaucoup, par contre, se montrèrent moins empressées ainsi qu'il ressort, par exemple, de l'inventaire en date du 22 décembre 1789 des caisses d'orfèvrerie reçues à la Monnaie de Nantes de Saint-Melaine et du couvent des Ursulines de Morlaix.

L'envoi de Saint-Melaine ne comportait qu'un calice rompu, quatre plats de quête dont celui de la confrérie des Trépassés orné de têtes de morts et exécuté par Mathurin Helies en 1746, un plat plus grand, deux burettes et leur plateau, un bras reliquaire en argent, le tout d'un poids de vingt-quatre marcs, deux onces, sept gros. Les Ursulines, elles, s'étaient dessaisies d'une lampe, d'une boîte à hosties, de quatre burettes avec leurs plateaux, soit douze marcs, huit onces, sept gros. De toute cette argenterie, seul le bras reliquaire de Saint-Melaine offrait quelque intérêt. C'était un reliquaire en bois, en forme de bras, enrobé dans une feuille d'argent par l'orfèvre Jean Kermadezeau en 1456, enveloppe décorée elle-même de quatre « cristallins » et de huit pierres.

Si certaines paroisses donnèrent aussi quelques objets pour ne pas être inquiétées, notamment des plats de quête, d'autres ne donnèrent rien telle Lanrivoaré qui répondit par cette lettre habile :

« Nous avons sept cents livres de dettes et nous ne sommes qu'une communauté de deux cent quatre-vingt-deux communicants et c'est avec douleur que nous serions obligés de vendre le moins nécessaire de l'argenterie que

(25) Dans la paroisse trégoroise de Rospez, notamment, qui comptait au moment de la Révolution huit cent cinquante communicants, cent soixante-dix-neuf femmes donnèrent leur bague d'argent (A. L.-A. Q. 505/1).

l'aumône nous fournit depuis trois cents ans malgré notre désir d'être au nombre des bienfaiteurs de l'Etat. »

L'orfèvrerie religieuse adressée par le district de Morlaix jusqu'au 20 janvier 1790 se monta à quatre cent trente-deux marcs cinq onces un gros d'argent à la Monnaie de Nantes et cent marcs quatre onces d'argent doré à celle de Paris, envois très supérieurs à ceux du district de Quimper, moins riche il est vrai en orfèvrerie, se montant respectivement à deux cent quatre-vingt-trois marcs à la Monnaie de Nantes et quatre-vingt-douze marcs deux onces à celle de Paris. Les monnaies et objets d'orfèvrerie confisqués sur les émigrés se montèrent par contre pour le district de Morlaix à quatre onces cinq gros d'or, cent quatre-vingt-huit marcs six gros d'argent doré, mille cinquante-trois marcs une once et quatre gros d'argent (26).

Mais bientôt les réquisitions se firent de plus en plus pressantes. Le 17 août 1791, il est rappelé à l'agent national du district de Morlaix, Le Dissez, d'avoir à envoyer aux Monnaies de Paris et de Nantes l'argenterie des églises et communautés supprimées, conformément au décret du 3 mars 1791, car l'on manque de numéraire ; l'envoi avait d'ailleurs été fait cinq jours plus tôt (27).

Quinze jours plus tard, le 2 septembre, le procureur syndic du département du Finistère, Capitaine, lui écrit que, s'il a bien reçu l'état de l'argenterie expédiée par les communautés et églises de Morlaix, il n'a pas celui de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon. Or celle-ci, dit-il, ayant été convertie en simple paroisse, n'a plus besoin d'une orfèvrerie aussi considérable ; il faut en conséquence la réduire au simple nécessaire, le besoin en numéraire l'exige. Aussi, le 14 septembre suivant, Jean Mallet, marchand orfèvre à Morlaix, est-il délégué à Saint-Pol pour expédier à Morlaix l'orfèvrerie superflue. Il envoie en deux caisses la grande croix de procession, le bâton cantoral, le soleil d'argent doré, onze calices et dix patènes, deux croix d'autel en argent dont une dorée, deux orceaux d'argent et un grand plat, deux autres burettes, un grand plat,

(26) A.F. Titres en cours de classement. Communiqué très aimablement par M. Charpy.

(27) A.F. 26. L. 172.

un autre plus petit doré, un encensoir d'argent avec sa navette et sa cuillère, et une couronne d'argent, orfèvrerie à laquelle étaient joints trois livres gothiques. L'argenterie du séminaire, en partie réservée, fut remise en dépôt à la municipalité de Saint-Pol ; elle comprenait cinq calices en argent dont un doré, deux ciboires, un soleil, un crucifix d'argent, une boîte aux saintes huiles, deux encensoirs d'argent, un goupillon, une clef d'argent ; et, dans la cuisine, un sucrier d'argent, vingt couverts d'argent et deux cuillères à ragoût.

Toute l'orfèvrerie des Minimes, des Carmes et des Ursulines de Saint-Pol fut aussi enlevée, comme celle des Dominicains et des Capucins de Morlaix, ainsi que celles de l'abbaye du Relec en Plounéour-Menez, de la chapellenie de N.-D. de Kernitron en Lanmeur, et enfin des Récollets de Cuburien.

Les paroissiens de Taulé, ayant eu vent de cette dernière saisie et prétendant que leur ostensor était hors d'état de servir, en demandaient l'échange contre celui des Récollets ; mais il leur fut répondu qu'il ne dépendait pas des corps administratifs de changer la destination de l'argenterie et de la transmettre d'une église à l'autre. On se montra ainsi très strict pour l'envoi à la fonte de l'orfèvrerie et des cloches des paroisses ou congrégations supprimées dont notamment les ciboires et calices furent envoyés aux monnaies.

La loi du 10 septembre 1792 prescrivit ensuite de dresser dans chaque paroisse l'inventaire complet de l'orfèvrerie et des ornements et de l'adresser au district en même temps que toutes les pièces qui n'étaient pas absolument indispensables.

Bien qu'en principe, suivant la circulaire du 20 novembre 1789, les vases sacrés nécessaires au culte fussent exclus, ciboires, calices et soleils, le district de Morlaix insistait pour leur envoi ; aussi l'agent national de Plouégat-Moysan écrit-il à son confrère de Morlaix : « Dans les Côtes-du-Nord qui nous avoisinent, on a laissé tous les calices aux prêtres, ce qui jette l'alarme dans notre contrée et fait murmurer le peuple et le met en rumeur. La municipalité et le conseil général de la commune sont

d'accord pour qu'on garde un calice pour la messe avec le saint ciboire et le soleil jusqu'à ce qu'il soit statué. »

Morlaix et ses environs immédiats sont particulièrement surveillés et, entre autres, furent envoyées à la fonte dix-sept pièces de Saint-Pol-de-Léon, dont huit reliquaires insignes provenant de l'ancienne cathédrale parmi lesquels deux bras en argent, l'enchâssure en vermeil du chef de saint Paul-Aurélien, la châsse de saint Hervé en argent et la grande croix de procession pesant à elle seule vingt marcs, trois onces et six gros. L'ensemble des dix-sept pièces pesait cent trente marcs, cinq onces, trois gros et demi.

*
**

Si l'on comprend que quelques objets isolés aient pu échapper à la fonte et que d'autres, à l'occasion de désordres, aient, comme l'indique l'agent national de Lanmeur, « fait l'objet d'un enlèvement furtif », l'on est étonné qu'il ait pu subsister une orfèvrerie aussi importante dans quelques paroisses telles que Guiclan, Locmélar, Locquénolé, Pleyber-Christ, Plougasnou, Plouigneau, Ploumoguier, Saint-Jean-du-Doigt et Saint-Thégonnec.

Dans plusieurs de celles-ci, il y eut vol simulé dans la sacristie, et publicité, évidemment avec l'accord tacite et même la complicité de la municipalité. Le juge de paix du canton de Saint-Thégonnec indique ainsi que, le 30 mai 1792, s'étant rendu à Lampaul, il avait appris que la nuit précédente on avait volé la sacristie de Guiclan et qu'il y avait de forts indices contre deux hommes habillés à la mode des tanneurs de Lampaul et qui avaient rôdé la veille près du bourg de Guiclan. Il est à noter que cet honnête fonctionnaire ne mit pas un empressement excessif à alerter la gendarmerie puisqu'il ne l'avisa que le 8 juin.

Dans la nuit du 29 au 30 août, ce fut le tour de la sacristie de Plougourvest ; un peu plus tard de celle de Plonevez-Lochrist. Cela n'était pas sans risques, en raison des dénonciations, toute la population n'étant pas toujours d'accord. C'est ainsi qu'à Plounéour-Menez la grande croix ayant disparu, une assemblée, d'ailleurs illégale, fit arrêter et emprisonner arbitrairement le sacristain Jean Prigent.

Le procureur de Quimper indique aussi qu'il a été avisé que le sieur Dumay, curé de Saint-Pol-de-Léon, avait été prendre de l'argenterie au Séminaire et demande une enquête immédiate.

Dans d'autres cas, les municipalités, comme celles de Locmélard et de Carantec, envoient d'interminables inventaires où ne figure aucune orfèvrerie ; et celle de Plougasnou, dont l'ancien recteur Piriou avait dissimulé l'argenterie, envoie en guise d'inventaire un état sans fin de tous les titres de propriété. Si Carantec et Plougasnou sauvèrent ainsi leur orfèvrerie, Locmélard dut cependant livrer sa croix d'argent pesant vingt-quatre marcs six onces six gros, six grands chandeliers pesant trente-deux marcs cinq onces, une lampe pesant sept onces quatre gros, du moins sauva-t-elle une partie de son opulente argenterie.

D'autres inventaires sont manifestement incomplets, tel celui pourtant certifié « sincère et véritable » de Locquenolé en date du 24 février 1793 qui mentionne seulement une lampe d'argent, un seul encensoir, une boîte à encens, un seul goupillon, une croix de bois argentée et deux orceaux. Et l'auteur ajoute : « Nous observons aux administrateurs du district de Morlaix que l'encensoir, la boîte à encens, le goupillon et les deux orceaux sont d'une nécessité absolue pour le service de la succursale. »

D'autres, comme celui de Lannéanou, en date du 17 février 1793, sont même extrêmement maladroits par leur insistance, mais montrent combien il était pénible à beaucoup de paroisses de se séparer de leur trésor.

« Nous avons vu », écrit cette municipalité, « que nous n'avons pour le service du culte que le nécessaire de nos vases sacrés, une croix d'argent, qui après avoir été accommodé par différentes reprises de différents métaux comme plomb, étain, etc. se trouve à peser, le toutes compris, huit livres ; de plus, une assensoire presque brulée avec sa cuiller et navet percé se trouve à peser encore deux livres, voilà tous les effets et meubles que nous avons en notre disposition pour le service divin. De plus, honoré Citoyen, et n'ayant pour le service divin et surtout pour nos possessions que cette mauvaise croix ci dessus décrité pour la édification du peuple. D'ailleurs nous ne pouvons

faire aucune possession sans une croix ; de même n'ayant aucune assensoir que le mauvais dont nous avons déjà parlé, nous ne pouvons donner aucune bénédiction du sainte Sacrement sans indécence ; nous vous prions donc de nous laisser ces deux meubles qui ne peuvent d'ailleurs que n'être peu d'utilité pour la monnaie » (28).

★
★★

Il semble que le district ait fait preuve de beaucoup de mansuétude dans plusieurs de ces cas ; aussi, malgré tant de pertes irréparables, nombre d'objets anciens ont échappé à la fonte et permis à M. Auzas d'étudier l'orfèvrerie religieuse bretonne ; il est donc inutile de revenir sur l'étude générale des œuvres.

Dans son livre sont dénombrés pour le Finistère cent soixante et onze pièces qui, si l'on admet comme ligne de partage des influences morlaisienne et quimpéroise, un tracé passant sensiblement par Le Faou, Lannédern, Brasparts, Plounevez-du-Faou et Carhaix, se répartissent entre cent neuf pièces pour la région morlaisienne et soixante-deux pièces pour la zone quimpéroise. Depuis, de nouvelles découvertes signalées tant par M. Auzas que par M. l'abbé Y. Castel, Alfred Le Bars et nous-même, ont permis de dénombrer un total de pièces très sensiblement supérieur, soit actuellement trois cents pour la seule zone de Morlaix (29).

Ces nouvelles pièces mises à jour appartiennent pour la plupart aux XVII^e et XVIII^e siècles et ne modifient pas nos connaissances générales antérieures. Elles permettent cependant, avec les comptes des paroisses, d'identifier plusieurs poinçons et de transformer ainsi en certitude l'origine de nombreuses pièces qui n'avait été donnée jusqu'ici que comme probable et d'apporter également quelques rectifications aux attributions antérieures.

Malheureusement, nombre de pièces dont les poinçons

(28) La pièce ne porte aucune mention de paroisse, mais la signature du maire Y. Bourven et du vicaire Yves Clastrou se retrouvent sur d'autres actes concernant Lannéanou (A.F. 2B. L. 172).

(29) Voir Annexe II.

sont usés demeurent encore à identifier, soit que les comptes n'existent plus, soit que le nom de l'orfèvre ne soit pas explicitement mentionné ainsi qu'il arrive souvent. Tous les marchés d'orfèvrerie, sauf peut-être des pièces achetées dans les foires, faisaient, semble-t-il, l'objet d'actes notariés et ceux-ci, sans doute annexés aux comptes avec les autres quittances, ont disparu avec celles-ci. L'établissement de ces actes n'était pas rapide et donnait lieu à quelques réjouissances ainsi que nous le montre le curieux compte d'Yvon Bras, fabrique de L'Hôpital-Camfrout, pour l'achat en 1639 d'une croix d'argent à Landerneau (30).

En étudiant cette orfèvrerie morlaisienne, on est frappé de voir combien elle appartient à l'art international et également la grande similitude de certaines pièces portant des poinçons différents. Cela n'a rien d'étonnant, car les orfèvres morlaisiens exécutaient leurs travaux soit d'après des modèles existants demandés par leur clientèle, soit d'après les recueils de modèles imprimés à leur intention, notamment au xvii^e siècle ceux de Jacques Goullon, Alexis Loir, A. Mouton, Jean Mussard, etc.

C'est ainsi que les paroissiens de Landivisiau ayant demandé le 1^{er} décembre 1674 à Olivier Le Roy une croix analogue à celle qu'il venait de faire pour Saint-Martin de Morlaix, celui-ci leur présenta le 28 avril un modèle semblable, mais avec au revers du Christ un saint Thégonnec avec une croix d'archevêque à la place du saint Martin du modèle. Les mêmes paroissiens demandaient en 1717 à François de Saint-Aubin un ostensor identique à celui qu'il venait de fournir à Runan. A Ploudiry, en 1677, les paroissiens passèrent commande à Robert Daniel d'une croix semblable à celle de Saint-Julien de Landerneau ; le 3 février 1752, ceux de Saint-Mathieu de Morlaix à Jean-Baptiste Helies, de six chandeliers suivant le dessin présenté par cet orfèvre, et, en 1756, ceux de Saint-Melaine à Denis de La Chêze de six chandeliers semblables à ceux de Notre-Dame du Mur, de même dessin et de même poids. Egalement, le 25 février 1756, les fabriques de Pencran

(30) A.F. 85. G. 4. Voir Annexe III.

signaient avec Benjamin Fabvriër le marché d'une lampe suivant le dessin qu'il leur avait soumis, tandis qu'en 1775 les paroissiens de Bodilis passaient commande d'une lampe semblable à celle de Guiclan.

Les procès verbaux de la Monnaie de Nantes, qui nous ont été conservés pour Brest, les districts de Lesneven et de Landerneau mais font malheureusement défaut pour le district de Morlaix, permettent d'autre part, de préciser plusieurs points (31).

En dehors des paroisses et communautés supprimées, dont toute l'orfèvrerie fut envoyée à la fonte, un très grand nombre de croix processionnelles, presque toutes du type dit finistérien, fut dirigé sur la monnaie de Nantes ainsi que nombre d'encensoirs, d'orceaux, de plats de quête et de statuette de la Vierge. Plusieurs reliquaires furent également détruits notamment celui de Kernilis semblable à celui de Plougourvest, ceux de Bodilis et de Plouneventer en forme d'église, le chef reliquaire de Kerlouan, le bras reliquaire de Trégarantec, la main de Saint-Méen, etc. Par contre, très peu de calices furent enlevés aux paroisses ; nous n'en avons relevé que quatre : un à Kerlouan, deux à Plouneventer et un à Saint-Servais.

S'il est donc curieux qu'à peu près toutes les croix processionnelles échappées à la fonte nous soient parvenues, il est non moins étrange que la très grande majorité des ciboires et calices subsistant en 1793 ait disparu ; sans doute furent-ils échangés aux XIX^e et XX^e siècles contre des objets modernes ou vendus à des antiquaires. Il est juste cependant d'ajouter que de 1793 au Concordat beaucoup de spoliations furent accomplies ; aussi, dès 1802 sont mentionnés dans les paroisses de nombreux calices et ciboires en fer blanc argenté ou en composition.

Ces procès-verbaux nous indiquent également le poids

(31) A. L.-A., Q. 505/2. Pour les Côtes-du-Nord existent notamment les procès-verbaux des districts de Lannion, Tréguier, Guingamp et Pontrieux (A. L.-A., Q. 505/1). Ils montrent que dans toutes les paroisses les croix de processions, les encensoirs, navettes et cuillers, et nombre de Vierges d'argent et d'orceaux avec leurs plateaux, furent envoyés à la fonte. En dehors des paroisses supprimées et des couvents, aucun ciboire ou calice ne fut dirigé sur Nantes.

des différents objets. Presque toutes les croix, à contre courbes portant les statuette de la Vierge et de saint Jean, étaient ornées de boules souvent godronnées et de sonnettes ; elles sont qualifiées dans les comptes de « croix à bourdons ». Elles pesaient généralement de vingt-quatre à trente-cinq marcs et exceptionnellement dépassaient quarante marcs, telles les croix de Plouider pesant quarante-trois marcs cinq onces, de Trémaouezan du poids de quarante et un marcs sept onces quatre gros ; et, dans les Côtes-du-Nord, celle de Kerfot, alors en Yvias, pesant quarante-deux marcs, deux onces, quatre gros. Les croix du type courant, dites à fleurons ou à fleurons et rayons étaient d'un poids moindre, quinze à vingt marcs, bien que celle de Plouescat atteignît vingt-quatre marcs sept onces deux gros, sensiblement le poids de la croix à bourdons de Kerlouan.

Les lampes étaient presque toutes de même poids aux environs de treize marcs, chaînes comprises, ce qui était également le poids courant des bénitiers portatifs avec leurs goupillons. Les grands chandeliers pesaient en général de cinq marcs et demi à six marcs ; exceptionnellement ceux de Sizun près de huit marcs. Enfin, les encensoirs, avec navette et cuiller de trois marcs à trois marcs et demi, les orceaux et leur plat de deux marcs et demi à trois marcs, les statuette en argent de la Vierge de cinq marcs et demi à six marcs.

*
**

Ainsi qu'il était à prévoir, l'orfèvrerie morlaisienne reflète très exactement au cours des siècles les vicissitudes économiques du pays. Longue à se remettre des désastres occasionnés par la guerre de Succession du duché, la région morlaisienne, à partir de la seconde moitié du xv^e siècle où un Eloge de la Bretagne mentionne Morlaix, non sans quelque emphase « le marché le plus renommé de toute la terre » (32), connut jusqu'à la Ligue une très grande prospérité et combla rapidement les pertes pourtant sérieuses occasionnées par le sac et l'incendie de Morlaix en 1522.

(32) S.A.F., t. XV, p. 181.

Les répercussions de la Ligue furent, au contraire, durables ; et il fallut un quart de siècle pour en panser les blessures pendant lequel sont effectués à nouveau les achats de nombre d'objets en étain. Un procès-verbal rédigé le 18 août 1627 par François de Kerrault, s. de Trémedern et conseiller du roi, mentionne, par exemple, que le saint ciboire du tabernacle de Saint-Jean-du-Doigt était en étain doré. Mais, à dater de 1620 et jusqu'en 1680 environ, les fabriques connurent à nouveau une opulence qui leur permit de transformer toute leur orfèvrerie ancienne. Si ensuite, en raison de la fiscalité excessive due aux guerres de Louis XIV, les droits d'amortissement divers vinrent absorber la plus grande partie des comptes de charge, ceux-ci laissaient encore pour ceux de décharge une marge appréciable à l'encontre de ce qui existait dans la presque totalité des autres régions bretonnes. Seuls les comptes de Quintin et des paroisses avoisinantes présentent des faits analogues, dus sans doute, eux aussi, à la très grande prospérité du commerce des toiles. Aussi, lorsque Pierre Josse, orfèvre de Morlaix, voulut s'établir à Rennes en 1775, les orfèvres de cette ville lui conseillèrent-ils de retourner à Morlaix « port de mer qui a plus de rayonnement commercial que la ville de Rennes où le commerce de l'orfèvrerie n'est pas florissant » (33).

De toutes ces pièces qui ont si heureusement échappé à la fonte, plusieurs sont particulièrement remarquables, notamment le reliquaire de Plougourvest du xiv^e siècle ; la croix processionnelle de Plouguerneau, les reliquaires de Locquéholé, de la Roche-Maurice et de Sibiril du xv^e siècle ; les reliquaires de la Martyre, de Plourach, de Plourin-Ploudalmezeau et de Plouzané, les calices de Saint-Jean-du-Doigt, Plouzévédé, Plourac'h, Guimaëc, Loperhet, Locmélar, Saint-Eloi du xvi^e siècle ; les croix de Lannédern, Brennilis, Carantec, Saint-Herbot, Pleyber-Christ, Ploumouguer, le bras reliquaire de Bubry, la boîte aux saintes huiles de Plouenan, les orceaux de Pederneec, le plat de Guiclan, nombre de ciboires d'Olivier Le Roy dont celui

(33) E. EVELLIN, *Les Orfèvres de Rennes à la fin du XVIII^e siècle et leurs travaux* (Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, t. LXXII, 1960).

de Plougasnou et de calices, l'ostensoir de Saint-Jean-du-Doigt du XVII^e ; enfin, du XVIII^e siècle, le ciboire, si particulier et si remarquable, de Saint-Martin-des-Champs, la croix processionnelle de Plougasnou, la boîte aux saintes huiles de Lanrivoaré et nombre de calices dont ceux de Plouescat et Plouezoch.

Les comptes et poinçons nous font connaître de véritables dynasties d'orfèvres, telle celle des Pleyber dont l'un, Pierre, exécuta à Tréguier la couverture en argent du tombeau de saint Yves et dont le fils Vincent œuvra également pour la même cathédrale, tandis qu'un autre membre de la famille, Yves Pleyber, était orfèvre à Morlaix et l'auteur probable des reliquaires de Lannédern et La Roche ; telle celle des Floch, dont l'un des membres, Olivier, était orfèvre de la duchesse Ysabeau tandis que Jean demeurait à Morlaix ainsi que Guillaume, l'auteur des calices de Saint-Jean-du-Doigt, de Plouzévédé, de N.-D. du Mur, et de la lampe d'argent de la cathédrale de Tréguier, telles encore celles des Donné, des Helies, des Lapous, des Le Goff, des Le Roy, des Maillard, des Saint-Aubin et des Trocler (dont on retrouve le poinçon d'Alain sur le reliquaire de Bubry, et sur un calice de Plusquellec, celui de Pierre sur un calice de Locquirec et dont Charles collaborait à Rome en 1561 avec l'orfèvre Ottaviano Galesio, etc.

Tout cela vient amplement démontrer la suprématie de Morlaix en matière d'orfèvrerie dans le nord de la Basse-Bretagne aux XVI^e et XVII^e siècles.

II. — SCULPTURE

Ces mêmes comptes des paroisses morlaises nous ont révélé les noms d'un nombre important d'orfèvres, nous font également connaître ceux de quelques sculpteurs auxquels il est malheureusement impossible, pour la plupart, d'attribuer des œuvres certaines avant le XVII^e siècle.

En effet, étant donné l'humidité du climat et l'emploi du chêne par ces artistes, la quasi-totalité des statues et

bas-reliefs qu'ils ont taillés a été rongée par les vers ; et, si quelques dizaines de pièces subsistent encore des xv^e et xvi^e siècles, beaucoup sont en très mauvais état. Quant aux chaires et jubés de cette époque, ils demeurent en très petit nombre, ayant été soit remplacés par des œuvres plus modernes, soit détruits purement et simplement.

Après le sac et l'incendie de Morlaix en 1522, fut reconstruite une grande partie de la ville close, qui, malgré les nombreuses destructions récentes, présente encore sur les façades et dans les cours de ses maisons si particulières « à ponts d'allée » des œuvres malheureusement anonymes des sculpteurs morlaisiens dont beaucoup ne manquent pas d'intérêt et prouvent leur maîtrise. On trouve d'ailleurs des statues semblables de très bonne facture décorant les abouts des blochets de certaines charpentes tels ces grotesques datant des environs de 1523 qui ornaient les sablières de Plougouven avant l'incendie de 1929, telle cette sainte Madeleine de Bodilis, toujours existante, à l'extrémité d'une sablière datée de 1574.

A partir du xvii^e siècle, la transformation du chevet des églises, avec éclairage latéral du maître autel, conduisit à l'édification de retables de plus en plus importants, dont un grand nombre subsiste autour de Morlaix mais dont l'attribution certaine à tel ou tel artiste morlaisien se heurte à plusieurs difficultés.

Tout d'abord, contrairement à ce qui avait lieu pour l'orfèvrerie, les ateliers de sculpture n'étaient pas concentrés à Morlaix, et plusieurs paroisses en possédaient, qui eurent aux xvii^e et xviii^e siècles un certain renom, tels ceux de François Lorie à Guimiliau, d'Yves Bourc'his, de Fiacre Hamon et de Guillaume Lerrel à Landivisiau, celui de Jean André à La Martyre, ceux des Le Roux à Landerneau et à Lesneven, ceux des Cévaër à Lopérec et à Pleyben ; celui de Lanchou à Chateaulin, ceux des Le Pouliquant, des Du Pays et de Pierre Le Guern à Carhaix, etc.

D'autre part, la création de la flotte du Ponant à Brest attira au xvii^e siècle de très nombreux artistes à l'atelier de sculpture de la Marine, dont beaucoup travaillèrent également pour les paroisses jusqu'aux portes de Morlaix, à

Commana, Sizun, Saint-Thégonnec et Guimiliau notamment.

Enfin, plusieurs sculpteurs exécutèrent leurs œuvres, d'après les mêmes recueils, ceux de Le Pautre entre autres, ou d'après des estampes, et il est donc parfois difficile, en l'absence de documents d'archives, de les discriminer, en particulier certains retables du Rosaire.

XV^e ET XVI^e SIÈCLES

Les comptes anciens ne nous ont conservé pour le xv^e siècle que le nom de Sébastien Le Saux (peut-être Le Saoult), qui exécuta en 1481 la chaire à prêcher de Saint-Melaine aujourd'hui disparue ; et, pour le xvi^e siècle, que ceux de Jacques Chrétien, de Guillaume Guillermic et de Marc Le Saoult, tous les trois contemporains et qualifiés maîtres tailleurs d'images, ainsi que celui de Pierre Le Liorzic, menuisier et sculpteur, qui prit en 1514 avec Hervé Guyader, menuisier, le marché du jubé de Saint-Mathieu et de plusieurs statues de cette église.

Jacques Chrétien, qui paraît avoir en une certaine réputation, exécuta entre autres, en 1561, le tabernacle de Saint-Melaine, puis en 1562 quatre statues pour Saint-Jean-du-Doigt, dont celle de saint Jean-Baptiste qui subsiste malheureusement très empâtée par les couches successives d'apprêts et de peinture. Sur l'arc de triomphe de cette paroisse, se voient les restes d'une statue de saint Roch de bonne facture, malheureusement très détériorée par les agents atmosphériques, qui pourrait lui être également attribuée. Jacques Chrétien sculpta ensuite, en 1571, un Crucifix également pour Saint-Jean et un tabernacle pour Plougasnou sur le modèle de celui de Saint-Melaine ; enfin, en 1578, les deux statues de l'oratoire de Saint-du-Doigt qui n'existent plus.

Marc Le Saoult exécuta en 1566 un Crucifix et une statue de saint François pour Notre-Dame du Mur. Le 29 décembre 1561, il avait été expert avec Jean de la Tour-Neuve et François Pichart des travaux exécutés à Saint-Melaine par Jacques Chrestien et Guillaume Guillermic.

Si presque toutes ces œuvres ont disparu, il subsiste encore, à Morlaix et environs, plusieurs ouvrages de cette époque dont les uns, d'exécution populaire mais non pour cela dénués d'intérêt, paraissent dus à des artistes locaux, tandis que d'autres, d'exécution plus savante, semblent au contraire avoir été taillés par des artistes consommés.

Pours les étudier, nous avons d'abord relevé dans l'aire des orfèvres morlaisiens les œuvres sculptées subsistantes, les fabriques des paroisses se fournissant généralement dans les mêmes lieux, puis nous les avons confrontées avec soin. Cette comparaison nous a conduit à la constatation d'un fait d'ailleurs prévisible : tandis que des œuvres populaires et de semblable facture sont très limitées dans l'espace et certainement attribuables à des ateliers locaux, d'autres soignées se retrouvent répétées souvent à une assez grande distance autour de Morlaix, indiquant avec vraisemblance que l'artiste était un sculpteur morlaisien ; nous allons en donner quelques exemples.

L'église trégoroise de Trédrez renferme dans une niche une très belle Vierge de Jessé de la seconde moitié du xvi^e siècle ; or l'on retrouve à Bodilis une Vierge mère toute semblable qui a été remployée ainsi que les panneaux de ses volets sur un retable refait vers 1623.

Une autre Vierge de Jessé, sensiblement contemporaine de celle de Trédrez mais d'un type différent, se voit à Notre-Dame de Berven en Plouzévédé, vierge entourée d'une mandorle avec rosettes d'un type allemand. Or, on retrouve exactement les mêmes plis des vêtements, la même physionomie et la même chevelure sur une statue de sainte Marguerite à Saint-Melaine.

L'église de Guiclan possède entre autres deux statues très remarquables du Christ qui ne sont pas sans rappeler celle de Champmol par Claus Sluter, antérieure d'un siècle et demi : un *Ecce Homo* et un Christ attendant le supplice que l'on peut dater, par comparaison avec les œuvres en kersanton, du milieu du xvi^e siècle. Or une tête de Christ, certainement de la même main, est conservée au presbytère de Pleyber-Christ ainsi qu'un Christ attendant le supplice à Saint-Martin-des-Champs. L'*Ecce Homo* de Com-

mana en est une bonne imitation comme le Christ attendant le supplice de N.-D. de Kernitron en Lanmeur.

Citons encore à Morlaix dans l'église Saint-Melaine trois petits panneaux de bonne facture formant autrefois les volets d'une niche. Ils représentent respectivement l'Annonciation, la Nativité et la Fuite en Egypte, et proviennent de Plourin-Morlaix suivant la tradition. Or, précisément, sur la niche d'une Vierge de Jessé de Plourin, disparue aujourd'hui mais dont la photographie nous a été fort heureusement conservée, l'on retrouve des panneaux très semblables, panneaux dont on voit également quatre autres exemplaires encastés actuellement dans le porche ouest de l'église de Guimaëc (34).

Ces modèles des sculpteurs morlaisiens furent imités par des artisans de village, tels, par exemple, les panneaux précédents que l'on retrouve, mais combien plus frustes, entourant aujourd'hui la Vierge de Jessé de Locquirec. Celle-ci, du xv^e siècle, est extrêmement intéressante avec le démon sous forme d'un monstre inspiré des œuvres de Jérôme Bosch. Comme le Crucifix surmontant le tabernacle, elle témoigne d'une influence allemande caractérisée.

D'autres œuvres de très bonne facture, comme la Descente de Croix de Pencran datée de 1517, demeurent malheureusement isolées. Mais, là encore, ce thrène de Pencran a été imité au xvi^e à Bodilis par un artisan probablement de Landivisiau. Cette dernière œuvre, d'exécution assez fruste et manquant de proportions, n'est cependant pas sans valeur, notamment en ce qui concerne le modelé du corps du Christ et le mouvement des personnages, mouvement que l'on retrouve sur la Descente de Croix de Lampaul-Guimiliau datant elle aussi du xvi^e siècle. C'est sans doute aussi d'un atelier artisanal de Landivisiau que proviennent les neuf panneaux de la Passion datés de 1577 et encastés dans la porte ouest de Locmélar.

Outre celles que nous venons de citer, quelques œuvres anciennes sont particulièrement à mentionner : la Vierge mère du xiv^e siècle de Locquénolé, celle du début du xv^e de Lampaul-Plouarzel, celle, si remarquable de la fin du

(34) R. COUFFON, *Deux œuvres de l'Allemagne du sud en Basse-Bretagne* (S.E., t. LXXXI, 1951-52).

xv^e siècle de la Martyre et la sainte Catherine contemporaine de Commana ; également du même siècle, la curieuse Vierge ouvrante de Notre-Dame-du-Mur. Du xvi^e siècle, il y a lieu de rappeler tout spécialement le saint Georges et le Christ attendant le supplice de Botsorhel, la sainte Trinité de Plougasnou reproduite à Guimaëc, les remarquables Crucifix de N.-D. de la Joie à Guimaëc, du Huelgoat, et de N.-D. de Kernitron à Lanmeur, la sainte Marguerite de Roscoff, la sainte Geneviève de Loqueffret, la Pietà de La Feuillée et celle de Saint-Martin-des-Champs, etc.

Toutes ces statues, comme les jubés de Kerfaoues en Ploubezre, de Lambader en Plouvorn et de La Roche-Maurice, ainsi que les baldaquins des fonts de Trédrez, et de Saint-Melaine, montrent que Morlaix avait aux xv^e et xvi^e siècles des sculpteurs sur bois de valeur.

XVII^e SIÈCLE

Au xvii^e siècle, les comptes nous font connaître un nombre plus important de sculpteurs morlaisiens dont plusieurs, certainement artistes habiles d'après les ouvrages qui leur furent confiés, ne font cependant l'objet que d'une seule mention, tels Jean Le Myneur qui exécuta, en 1604, le tabernacle de N.-D. de Bonnes-Nouvelles de Saint-Mathieu ; Nicolas Halléguen, époux de Françoise Euzenou, qui tailla de 1630 à 1632 le retable du maître-autel de Saint-Melaine ; Christophe Larc'hantec, qui fit en 1665 avec Nicolas Pichon celui de N.-D.-du-Mur ; Olivier Caramour qui sculpta en 1685 la chaire de Saint-Mathieu et le dais des fonts de cette même église ; Jean Larc'hantec, qui, en 1672 et alors à Tréguier, fit une crose pour la statue de saint Melaine à Saint-Melaine, et en 1679, une statue de saint Guévroc pour la cathédrale de Saint-Pol ; Alain Le Palmay, maître-sculpteur désigné mais récusé comme expert en 1695 pour réception du maître-autel de Bodilis (35).

(35) Alain Le Palmay était l'un des nombreux enfants d'autre Alain et de Madeleine Merien, né le 28 septembre 1646. Il eut lui-même plusieurs enfants de Jeanne Le Moustier et mourut le 3 sep-

Mentionnons également René Richard, sculpteur à Plourin-Morlaix et époux de Marie Tilly, dont une fille, Jeanne-Renée, fut baptisée le 10 février 1678 « pour la confection d'un retable en coudrier par le dit Richard » (36).

Cinq sculpteurs sont mieux connus et plusieurs de leurs œuvres existent encore : Jean Berthoulous, François Lerrel, Guillaume Lerrel, Alain Castel et Jacques Lespagnol.

Jean BERTHOULOUS, sculpteur et peintre à Morlaix, exécuta en 1639, la porte du tabernacle de Saint-Melaine, puis en 1646-1647 le retable du maître-autel de Saint-Jean-du-Doigt qui fut conservé devant le grand retable exécuté par l'architecte lavallois Olivier Martinet en 1670 et subsista jusqu'à l'incendie du 5 novembre 1955. En 1648, il sculpta pour les paroissiens de Saint-Mathieu une statue de saint Pierre ainsi qu'une « quarquase » de mort en bois pour la faire mouler en plomb et la peindre. Il s'agit là d'une de ces statues de l'« ankou », squelette tenant une faux, qui encadrent le catafalque lors des cérémonies funèbres. Une telle statue, extrêmement réaliste, existe encore de cette époque à Ploumiliau et il est fort possible qu'elle soit aussi l'œuvre de Jean Berthoulous, Ploumiliau étant dans l'orbite de Morlaix.

Suivant Le Guennec, Berthoulous aurait exécuté sur place, de 1653 à 1656, le retable du Rosaire de Plougastel-Daoulas dont le marché lui avait été passé par la fabrique Michel Le Gal moyennant mil huit cents livres (37), indication extrêmement importante. En effet, après la publication du marché d'un retable du Rosaire passé le 7 septembre 1660 à Yves Le Déan, maître-sculpteur alors à Quimper, par les fabriques de Plougastel-Daoulas (38), on était fondé à croire qu'il s'agissait là du très beau retable ornant actuellement l'aile sud du transept malgré quelques différences d'exécution avec les œuvres connues de Le Déan,

tembre 1719 (Notes Le Guennec). De la même famille, Louis Le Palmay avait exécuté, en 1650, un retable du Rosaire pour Saint-Thégonnec, retable étoffé et doré par Alain Kermaidic de Saint-Pol-de-Léon. Ce retable fut remplacé en 1697 par celui de Jacques Lespagnol.

(36) Notes Le Guennec.

(37) *Ibidem*.

(38) Texte publié dans les *Mémoires de la S.A.F.*, t. LVII, 1930, p. XXX. Voir également *ibidem*, t. LIV, 1927, p. XXX.

le maître-autel de Pleyben par exemple. Un examen attentif montre qu'il n'en est rien et qu'il faut restituer à Berthoulous ce retable identique comme facture à celui de Plougasnou ; le retable des Le Déan, très endommagé au cours de la dernière guerre, décorant actuellement, après restauration, l'aile nord du transept.

En 1668, Berthoulous sculpta l'autel du Rosaire de Plougasnou toujours existant ; et, l'année suivante, le 20 juin 1669, il est mentionné maître sculpteur à Brest dans l'acte de baptême de François Lerrel, fils d'autre François, son confrère morlaisien.

Depuis longtemps, le chanoine Abgrall et Le Guennec ont signalé une grande ressemblance entre le retable du Rosaire de Plougasnou et ceux de Sizun et d'Hanvec et ont attribué ces derniers à Jean Berthoulous. Or, s'il ne peut y avoir aucun doute pour le retable de Sizun, il n'en est pas de même pour celui d'Hanvec malgré la ressemblance manifeste avec les œuvres de Berthoulous. S'y opposent, d'une part, des différences notables dans l'exécution : faces des *putti* moins aplaties et feuilles de vigne plus dentelées à Hanvec, et, d'autre part, la date de ce dernier retable nécessairement postérieure à la fondation du Rosaire le 13 avril 1687 par François de Carné, s. de Kerliver, et Mathurine de Brezal, sa femme. Or cette date paraît trop tardive, Berthoulous n'étant plus mentionné à Brest après 1679.

Par contre, on peut attribuer en toute certitude à Jean Berthoulous les petits retables de Notre-Dame du Vrai-Secours et de Saint-Jean-Baptiste à Saint-Thégonnec exécutés vers 1668, avec leurs *putti* aux faces aplaties caractéristiques et leurs angelots aux perruques abondantes. Enfin, il est à signaler que le retable du maître-autel de Roscoff, des environs de 1639, présente beaucoup de ressemblances avec celui que Berthoulous avait sculpté pour Saint-Jean-du-Doigt (39), mais les *putti* et les têtes d'angelots sont de facture différente et ne permettent pas

(39) Une bonne reproduction du retable disparu de Saint-Jean-du-Doigt a été publiée par le chanoine Abgrall, *Livre d'or des églises de Bretagne*, numéro double 23-24, Rennes, septembre 1903.

de le lui attribuer ; et fort malheureusement nous ne connaissons aucune œuvre certaine de Nicolas Halleguen ni de Christophe Larc'hantec qui œuvraient à cette époque.

Nous venons d'indiquer que le retable d'Hanvec, bien que proche des œuvres de Berthoulous, n'était pas de sa main. Or ce retable présente une parenté manifeste avec le retable du Rosaire de Guiclan dont l'Enfant porté par la Vierge-mère est de la même lignée que celui de Plougastel-Daoulas. Il est à remarquer d'autre part, que la Vierge de Guiclan offre elle-même une très grande ressemblance avec la sainte Marguerite ornant l'autel de Lampaul-Guimiliau placé sous son vocable ; autel qui est par ailleurs orné, comme les autres autels latéraux et la poutre de gloire de cette église, de têtes d'angelots manifestement imitées de celles de Berthoulous et que l'on retrouve également sur le retable du maître-autel de Loc-Eguiner Saint-Thégonnec. Les colonnes de ces retables de Lampaul portent dans leur partie inférieure des bagues très ouvragées décorées de petites têtes d'angelots semblables et que l'on retrouve sur les deux autels latéraux de Ploudiry datant de 1657 mais modifiés dans la suite par Louis Magado.

Toutes ces œuvres sont donc certainement d'un élève de Jean Berthoulous et un nom se présente immédiatement à l'esprit : celui de François Lerrel dont nous allons dire maintenant quelques mots et qui précisément travailla à cette époque à Lampaul-Guimiliau et Ploudiry. Toutefois l'on ne peut en avoir la certitude absolue, les quelques retables commandés à François Lerrel et pour lesquels nous avons trace de marchés ayant tous disparu.

François LERREL, né à Morlaix en 1629, épousa Anne Musellec dont il eut plusieurs enfants parmi lesquels Jean, né le 31 août 1651, puis en secondes noces Marie Abgrall, dont également postérité échelonnée de 1669 à 1681 (40).

En 1677, il exécuta le maître-autel de Lesneven, puis, en 1681, les autels latéraux de cette église, et, en 1682, les groupes de la Nativité et de l'Adoration des mages de Ploudiry. En 1683, il sculpta avec son fils Guillaume la chaire de Saint-Thégonnec, toujours existante, sans doute

(40) Notes Le Guennec.

d'après un cahier de modèles. Nous avons en effet signalé dès longtemps sa similitude avec celle de Saint-Etienne-du-Mont par Lestocard, et M. l'abbé Pierre Bizeau vient très justement d'indiquer sa ressemblance avec celle d'Yèvres (Eure-et-Loir), sculptée par le Breton Charles Roscoët (41).

En 1684, François Lerrel exécuta un travail de sculpture non explicité « proche le grand autel de Lampaul-Guimiliau, côté épître ». Il s'agit, croyons-nous, des sculptures toujours existantes encadrant la statue de saint Pierre. Il mourut à Landivisiau le 26 mai 1689.

Ses œuvres ornementales sont extrêmement soignées, notamment la chaire de Saint-Thégonnec, et s'apparentent nettement à celles de Jean Berthoulous, mais plus chargées ; très probablement même, fut-il l'élève de celui-ci. Nous avons vu d'ailleurs, par le parrainage de l'un de ses fils, que les deux sculpteurs étaient étroitement liés. Par contre, ses figures un peu importantes sont des plus médiocres, en particulier les deux panneaux de Ploudiry. Ayant beaucoup de points communs avec ceux-ci, et certainement aussi de la main de François Lerrel, est la Mise au Tombeau du Relecq-Kerhuon ; la figure de la Madeleine du Relecq est d'ailleurs très proche de celle du saint Georges de Ploudiry ; les pieds des personnages, avec gros orteil séparé, sont très caractéristiques.

La figure fort mauvaise du roi mage de Ploudiry avec son crâne allongé se retrouve sur le saint Mathieu de la chaire de Guimiliau. Faut-il donc attribuer celle-ci, datée de 1677, à François Lerrel ainsi que le baptistère de cette église daté de 1675 et de la même main ? On ne saurait l'affirmer en l'absence de documents mais cela est extrêmement probable ainsi que l'attribution aux Lerrel de la tribune d'orgue de cette église. Il est à remarquer que le baptistère a été profondément modifié et augmenté dans la suite par les sculpteurs de la marine qui transformèrent également en 1720 le chancel de Berven. Les statuettes

(41) Abbé BIZEAU, *Charles Roscoët, sculpteur breton au Perche-Gouet*. Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, t. XXI, 1960.

du baptistère, en particulier le Bon Pasteur, sont très proches des œuvres connues des Lerrel.

Guillaume LERREL, l'un des fils du premier mariage de François, épousa le 25 février 1675, Marguerite Saoz, fille de Vincent et de Marie Abgrall. Il quitta Morlaix pour Landivisiau où il eut au moins neuf enfants de 1678 à 1694 (42).

Il exécuta, en 1681, avec son père, les dessins des deux autels latéraux de Lesneven ; puis, en 1683, également avec son père, la chaire de Saint-Thégonnec, et, en 1686, seul, le tabernacle de Plouzévéde toujours existant. En 1690, avec Alain Castel, il édifia les fonts baptismaux de Roscoff dont l'intéressante clef pendante semble son œuvre ; puis, en 1695, prit le marché du maître-autel de Bodilis et des chaises des célébrants dont la réception ne fut faite qu'en 1701 (43). En 1697, aussi avec Alain Castel, il sculpta plusieurs statues pour Plouguerneau ; et, en 1700, pour Plourin-Ploudalmezeau, un tabernacle orné de six statuettes ; enfin, le 3 août 1710, il prit le marché des retables de la sainte Trinité et du Rosaire de l'église de Landivisiau dont la réception eut lieu le 25 février 1712. En 1713, il démonta moyennant 77 livres la chaire de Saint-Thégonnec lors de l'exhaussement de l'église, aussi sans doute est-ce lui, ainsi que l'indique la tradition, l'auteur du nouvel abat-voix terminé en 1722. Il mourut avant 1725, car, en cette année, dans l'acte de décès de Marguerite Saoz en date du 7 avril, celle-ci est mentionnée veuve.

Bien qu'aucun acte d'archives ne nous en fournisse la preuve certaine, il est infiniment probable que le maître autel de Locmélar, des dernières années du XVII^e siècle, et la décoration du chœur de cette église doivent être attribués à Guillaume Lerrel. Le maître autel offre en effet beaucoup de ressemblance avec celui de Bodilis, notamment par son architecture, ses colonnes cannelées entourées de guirlandes et posées sur des bases semblables, de même par sa sculpture.

Le tabernacle de Locmélar diffère certes sensiblement

(42) Notes Le Guennec.

(43) Sur le retable de Bodilis, voir Antoine FAVÉ, *Un procès d'art à Bodilis*, S.A.F., t. XXVII, 1900, p. 255 et suiv.

de celui de Bodilis mais il est porté par des statuettes de même facture que celle du tabernacle de Plouzévédé et correspond aussi à la description du tabernacle de Plourin-Ploudalmezeau. Ces tabernacles à dôme porté par les statuettes des vertus cardinales étaient très à la mode ainsi qu'il se voit, vers 1639 à Roscoff, en 1667 à Pleyben, en 1686 à Plouzévédé, et dans les dernières années du xvii^e ou premières du xviii^e siècle à Locquéholé et Saint-Sève. Ce dernier tabernacle est très proche des œuvres de Guillaume Lerrel mais ne paraît pas de sa main ; il offre plusieurs détails que l'on retrouve dans les œuvres de Jacques Lespaignol, les barbes tourmentées des apôtres par exemple.

Enfin à Rumengol, dont la décoration a été certainement conçue par un seul architecte, l'exécution a été nettement réalisée par deux ateliers différents et toute la partie nord, très voisine de Bodilis et de Locmélard semble devoir être attribuée à Guillaume Lerrel, tandis que la partie sud paraît être due aux Leroux plutôt qu'à Jean Cévaër. Il convient de comparer le saint Mathieu de Rumengol au saint Paul de Bodilis, ainsi que les *putti* et guirlandes de fleurs. Les figures si caractéristiques des statuettes du Christ de Guillaume Lerrel, telle celle du Christ de Résurrection sur le tabernacle de Bodilis et ses guirlandes de fleurs si particulières avec pétales très étalés et boutons de roses très travaillés, militent également, semble-t-il, en faveur de l'attribution à cet artiste des retables de Saint-Jean-Baptiste et de la Passion (sauf partie centrale plus ancienne) à Lampaul-Guimiliau, de Saint-Melard à Guimiliau. Enfin la chaire de Locmélard paraît provenir de son atelier.

Alain CASTEL, maître sculpteur, naquit à Morlaix le 2 février 1646 d'Yvon Castel et de Marie Barazer. Il épousa en premières noces Olive Louvet puis en secondes Charlotte Richard (44). En 1685, il exécuta avec Pierre de la Haye, maître sculpteur à Pont-Croix, le retable de l'ossuaire de Saint-Thégonnec, puis en 1690, avec Guillaume Lerrel, les fonts baptismaux de Roscoff. Dans ces deux œuvres

(44) Notes Le Guennec.

toujours existantes, on retrouve les mêmes rinceaux de feuilles d'acanthé souples et bien traitées.

En 1697, avec Guillaume Lerrel, il sculpta plusieurs statues pour Plouguerneau ; enfin, en 1706, il exécuta les quatre colonnes du maître autel de La Martyre.

Jacques LESPAIGNOL naquit en Saint-Melaine de Morlaix le 28 janvier 1647 de Rolland et d'Isabeau Parlouer. Il épousa en premières noces à Saint-Mathieu, le 1^{er} janvier 1673, Marie Camus, fille de Pascot Camus et de Marie Jacquin ; puis, en secondes noces, François Raoul dont il eut de nombreux enfants de 1689 à 1696 (45).

Il exécuta, en 1678, quelques travaux non explicités pour Louargat qui lui furent payés deux cent trente livres, il n'en subsiste aucune trace. En 1690, il réalisa, moyennant cinquante-deux livres dix sols, les modèles des statues et ornements en plomb de la fontaine de Saint-Jean-du-Doigt. Le 25 août 1697, il reçut commande du retable du Rosaire de Saint-Thégonnec qui lui fut payé neuf cent quarante livres, et, en 1698, moyennant quinze cents livres celle du retable de Plouescat suivant dessin de Marguerite de Brehand, dame de Lavengat. De 1699 à 1702, il travailla à la Mise au tombeau de Saint-Thégonnec, son œuvre maîtresse, où l'influence de l'atelier de sculpture de la marine est nettement visible. En 1710, il signa le marché de la chaire de N.-D.-du-Mur (46), puis en 1711 celui de la chaire de Roscoff imitée de la précédente. En 1712, il procéda à la réception du retable du Rosaire de Landivisiau dû à Guillaume Lerrel ; il mourut à Morlaix, le 10 juillet 1714, dans son logis du Pont-aux-Choux.

Ainsi, au XVII^e siècle, plusieurs ateliers de sculpteurs morlaisiens étaient en pleine activité, mais la concurrence était rude. Maurice Le Roux, maître sculpteur à Landerneau qui avait exécuté en 1668 les retables du Rosaire de Braspartz et de Locronan, enleva en 1669 le marché du retable du Rosaire de Bodilis, puis, en 1674, celui de la sainte Famille de cette même église. Il est également à

(45) *Ibidem*.

(46) LE GUENNEC, *Une œuvre disparue du sculpteur morlaisien Jacques Lespaignol*, Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie de Quimper, 1922, p. 42 et suiv.

peu près certain, étant donné les nombreux points communs entre le retable du Rosaire de Locronan et le maître autel de Sizun que celui-ci doit lui être attribué ainsi que la décoration toute semblable du chœur du Tréhou. Egale-ment, sans aucun doute, le retable de saint Joseph de Guimiliau, si pareil à l'autel de la sainte Famille de Bodilis, est son œuvre, et probablement aussi le retable sud de Rumengol. Enfin, les retables du Rosaire de Plabennec, de Plouguerneau et de Commana lui sont sans doute dus avec leurs colonnes torsées caractéristiques décorées de *putti* élancés et debout. Peut-être enfin le retable du Rosaire de Guimiliau est-il son œuvre ? Cela est moins certain.

Honoré ALLIOT, sculpteur de Recouvrance, exécuta, en 1676, les statues de la Vierge et de saint Joachim de Trémaouezan et fit en 1683 les fonts ainsi que le tabernacle du maître autel de Commana qui paraît bien être celui incorporé aujourd'hui dans le retable du Christ de cette église. Celui-ci, comme l'autel de sainte Anne, est certainement une œuvre des sculpteurs de la marine et probablement d'Alliot.

ANTHOINE, maître sculpteur au port de Brest, exécuta en 1676 la Mise au tombeau en pierre de Lampaul-Guimiliau et certaines statues des églises environnantes (47). Celles de saint Hyacinthe à Pencran, de saint Hervé à Guimiliau et de la Vierge mère à Lampaul-Guimiliau peuvent être, entre autres, attribuées avec certitude à son atelier.

En 1695, Jean CÉVAËR, maître sculpteur à Pleyben, exécuta un retable et des statues pour Lannédern. On sait que l'on doit à cet artiste le retable du Rosaire de Pleyben ainsi que celui de Goasmaria en Pleyben, exécutés en 1698 et très probablement aussi ceux de Saint-Sébastien de Saint-Segal.

Au XVII^e siècle, les ouvrages des sculpteurs morlaisiens, comme ceux de leurs confrères landernéens et brestois, montrent une grande maîtrise pour l'exécution des ornements décoratifs et des statuettes. Par contre leurs statues

(47) R. COUFFON, *De quelques statues finistériennes de la fin du XVII^e siècle*, S.E., t. LXXXIII, 1954.

un peu importantes sont très médiocres, telles celles de François Lerrel ornant les panneaux de Ploudiry ou sa Mise au tombeau du Relecq, telles celles de Guillaume Lerrel à Bodilis ou de Jacques Lespaignol au Rosaire de Saint-Thégonnec. Celles-ci ne peuvent se comparer, il faut le reconnaître, aux œuvres de l'atelier d'Anthoine, nettement influencées d'ailleurs par les statues de Jacopo Sansovino et du Bernin. Ces dernières œuvres modifièrent très profondément la sculpture bretonne dans la seconde moitié du xvii^e siècle et au xviii^e siècle. On notera particulièrement la ressemblance entre la figure du Christ de Lampaul-Guimiliau et celle de la Mise au tombeau de Saint-Martin-des-Champs provenant de N.-D.-des-Vertus.

XVIII^e SIÈCLE

Au xviii^e siècle, les ateliers brestois accentuent leur emprise et l'on ne trouve plus à Morlaix que deux sculpteurs renommés : Olivier Lespaignol et Louis Magado ; et encore ce dernier semble-t-il avoir été itinérant et avoir exécuté la plupart de ses œuvres sur les lieux mêmes des commandes.

Olivier LESPAIGNOL, l'un des nombreux enfants du second mariage de Jacques, se maria également deux fois. Il épousa en premières noces, le 17 février 1713 à Saint-Melaine, demoiselle Barbe-Elisabeth Mornaix, de Lannion, acte de mariage paraphé par son père d'un angelot en guise de signature. En secondes noces, il épousa à Saint-Martin, le 13 juin 1722, Marie-Renée de Banville, originaire de Saint-Malo (48).

En 1713, il fut chargé de démonter le retable du Rosaire de Saint-Thégonnec en raison de l'exhaussement de l'église ; puis, en 1723, exécuta le retable de Saint-Meriadec à Saint-Jean-du-Doigt, ainsi que le retable tout semblable de sainte Elisabeth qui subsistèrent jusqu'à l'incendie de 1955. Il sculpta également toute la partie côté évangile du chœur de Saint-Thégonnec, sur les plans de Boismaurin,

(48) Notes Le Guennec.

architecte à Lampaul-Guimiliau. Le marché lui fut adjugé le 18 mars 1724 et la réception effectuée le 13 septembre 1725.

Louis MAGADO, qualifié, alors sculpteur à Morlaix, exécuta en 1747 les trois statues de la sainte Vierge, de saint Jean et de sainte Barbe pour Belle-Isle-en-Terre moyennant cent vingt livres. Celle de sainte Barbe subsiste encore ; il est en effet peu probable que la Vierge actuelle du chœur soit due à Magado. En 1759, dit alors à Guisseny, il exécuta moyennant cinq cents livres deux retables pour l'église de cette paroisse, puis, la même année, modifia les deux retables de Ploudiry datant de 1657. En 1760, il sculpta l'autel du Rosaire de La Martyre ainsi qu'un Crucifix pour cette église ; en 1771, il modifia le maître autel du Faou ; enfin, en 1783, il fut consulté pour la restauration du maître autel de Mur.

Cette rapide étude vient confirmer le rôle très important que tint Morlaix dans l'art breton aux XVI^e et XVII^e siècles, époque à laquelle ses orfèvres et sculpteurs alimentèrent presque exclusivement tout le nord de la Basse-Bretagne et en firent un centre artistique renommé.

Plusieurs sculpteurs morlaisiens, ainsi que nous venons de le voir, eurent une grande maîtrise, aussi est-ce une grande erreur de croire, comme il est si souvent répété, que la sculpture bretonne fut uniquement populaire. Certes, il est indéniable qu'une foule d'artisans locaux ont décoré nos innombrables chapelles d'œuvres de facture assez fruste et même naïve, mais, simultanément, il y eut, en Bretagne comme ailleurs, une sculpture savante dont mainte œuvre conservée dans cette vallée de l'Elorn « Paradis des trésoriers » peut avantageusement rivaliser avec nombre d'ouvrages contemporains étrangers à la province.

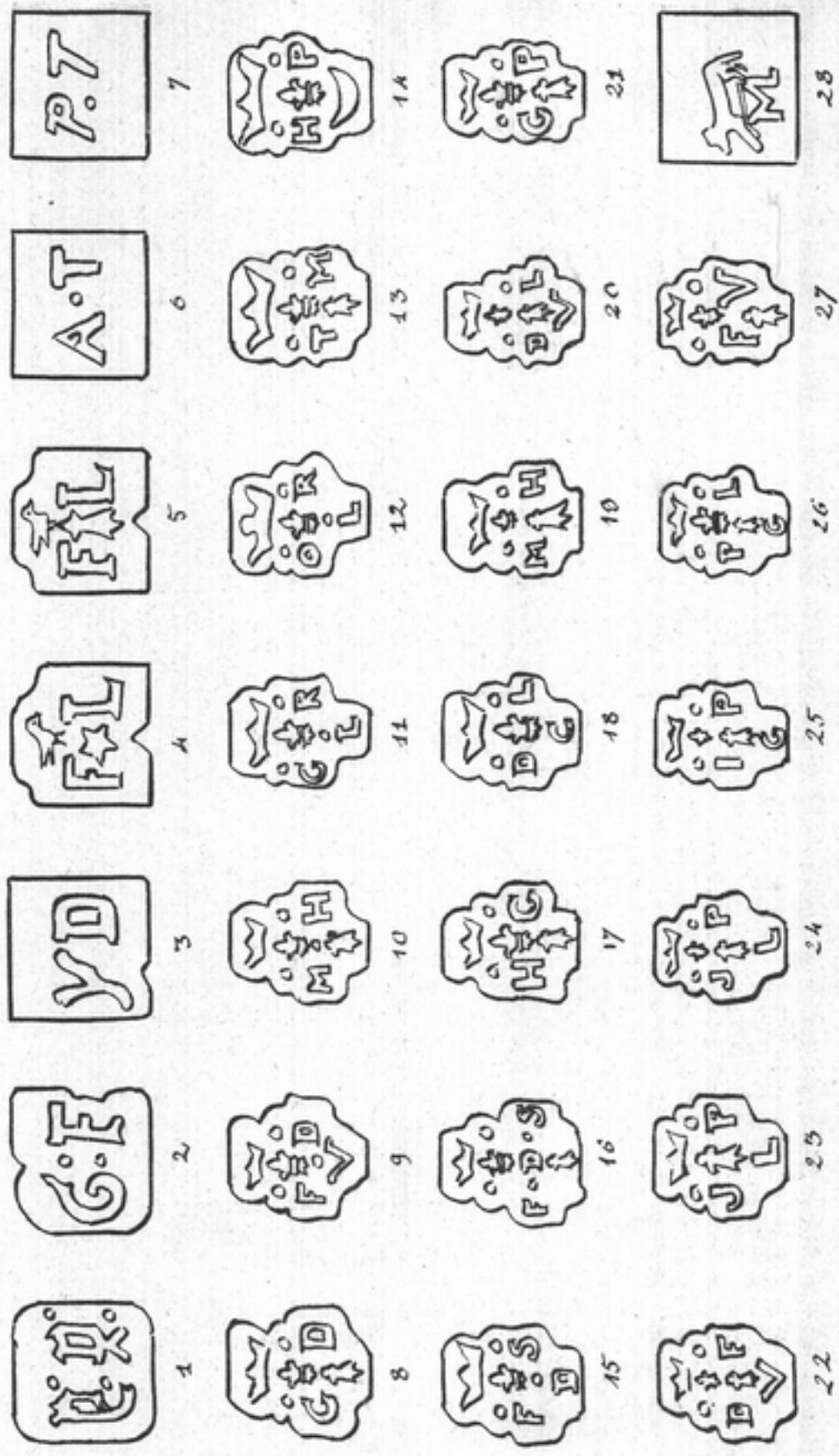
René COUFFON.

ANNEXE I

TABLE SOMMAIRE DES ORFÈVRES MORLAISIENS

XV^e SIÈCLE

- COLIN L'ORFÈVRE. — En 1464-1465, il répara la croix d'argent de Saint-Melaine et, en 1465-1466, dora deux calices de la même église.
- FLOCH (Jean). — En 1473-1474, il répara la patène du calice de Saint-Mathieu. En 1486, il fit la châsse en argent de saint Yves de la cathédrale de Tréguier.
- GRAHANT (Jean). — Il exécuta en 1493 le reliquaire de Saint-Mathieu et un calice doré pour l'église Saint-Mathieu. Il est très probablement l'auteur du reliquaire de saint Maudet à Saint-Jean-du-Doigt.
- KERMADEZEAU (Jean). — En 1456, il fit le reliquaire du bras de saint Melaine et répara en 1462 une custode d'argent de l'église Saint-Melaine.
- LE BAILLIF (Jacob). — En 1485-1486, il répara la croix d'argent de Saint-Melaine.
- LE MESCOEZ (Even). — Il exécuta en 1458 la couverture du Livre de saint Hervé du trésor de Saint-Melaine. En 1461 il répara la croix d'argent de cette église dont il dora également en 1468-1469 la custode d'argent.
- LE SAOULT (Yvon) aliàs SAOULET. — Mentionné dès 1462, il « habilla » la croix de Saint-Mathieu en 1487.
- LORGUILLOUX (Yvon). — En 1469-1470 il répara un calice d'argent de Saint-Melaine ainsi que sa patène et les dora ; en 1475-1476, il répara la custode d'argent de cette église puis une patène en 1477. En 1478, il exécuta la croix de Saint-Mathieu.
- PASQUIOU (Guillaume). — En 1487-1488, il répara la croix d'argent de Saint-Melaine.
- PLEYBER (Yves). — Mentionné en 1490, année en laquelle il fit le bras reliquaire de saint Laurent pour l'église Saint-



POINÇONS D'ORFÈVRES MORLAISIENS

1. Yves Pleyber. — 2. Guillaume Floch. — 3. Yves Donné. — 4. François I Lapous. — 5. François II Lapous. — 6. Alain Trocler. — 7. Pierre Trocler. — 8. Guillaume Desboys. — 9. François Duval. — 10. Mathurin Hamon. — 11. Guillaume Le Roy. — 12. Olivier Le Roy. — 13. Thomas Maillard. — 14. Hervé Piédran. — 15. François I de Saint-Aubin. — 16. François II de Saint-Aubin. — 17. Henry Gueguen. — 18. Denis La Chêze. — 19. Mathurin Heltes. — 20. Denis Lavoys. — 21. Guy-François Pellé. — 22. Angélique Coquart, veuve Guy-François Pellé. — 23. Jacques-Pierre Langlois. — 24. Jean-Pierre Le Goff. — 25. Jean-Paul Le Goff. — 26. Paul Le

Mathieu et 1492 une patène pour le calice en vermeil de cette église. Il est l'auteur probable de la châsse reliquaire de Lannédern et de la chapelle reliquaire de La Roche-Maurice.

SYMON (Jean). — En 1481-1482, il répara la custode du saint Sacrement de Saint-Melaine.

XVI^e SIÈCLE

BELLEC (Jean). — En 1585, il répara la tasse d'argent de Saint-Melaine, en 1607 nettoie deux chandeliers d'argent et répara la croix de cette église ; et, en 1617, nettoie l'encensoir et sa navette. En 1618, il fait, toujours pour Saint-Melaine, une custode d'argent moyennant vingt-huit livres cinq sols pour la façon. En cette dernière année, il fit divers travaux pour La Martyre et, vers cette époque, un calice pour Plouigneau.

BELLEC (Pierre). — Il est mentionné en 1599 travaillant pour Saint-Jean-du-Doigt.

DONNE (Yves). — Epoux de Catherine An Archer, dont au moins cinq enfants de 1543 à 1548, il travailla en 1542 pour la cathédrale de Tréguier et fit en 1547 une croix pour la collégiale N.-D.-du-Mur.

LAFLEUR (Pierre). — En 1585, il répara un petit reliquaire de Saint-Melaine.

LAPOUS (François). — Il exécuta en 1583 un calice pour Guimaëc. On lui doit également le calice de Saint-Tugen en Primelin, la croix processionnelle de Plouigneau, une boîte aux saintes huiles et un calice pour Saint-Jean-du-Doigt. Il exécuta également en 1622, pour Calanhel, un calice fin en argent doré moyennant 78 écus. Il mourut le 13 novembre 1632.

MABON (Pierre). — Il répara la croix de la cathédrale de Tréguier en 1597 et à nouveau en 1601.

ORIoT (Pierre). — Il exécuta en 1574 la croix de Plouenan, est mentionné en 1575 dans les comptes de Saint-Jean-du-Doigt et répara les orceaux de la cathédrale de Tréguier en 1601.

PAILLART (Yvon). — Il répara la croix d'argent de Saint-Mathieu en 1511.

TROCLER (Alain). — Mentionné dans les comptes de Saint-Jean-du-Doigt en 1585 et 1587, il est l'auteur du bras reliquaire de saint Yves à Bubry daté de 1615 et d'un calice de Plusquellec.

XVII^e SIÈCLE

- BLANCHARD (Guillaume). — Qualifié orfèvre, mais paraissant surtout changeur, il changea le 3 décembre 1619 aux fabriques de Saint-Mathieu des monnaies, notamment espagnoles; en 1628, il leur vend du métal.
- BLANCHARD (Mathieu). — Il exécuta en 1617 deux chandeliers pour Saint-Melaine.
- BOUÈSSÉE (N.), s. de la Boislonnière. — Il exécuta en 1683 un chrémier et un ciboire pour Lampaul-Guimiliau.
- DESBOYS (Guillaume). — Il fit en 1600 un calice pour Plérin; puis, en 1609-1610, répara la croix d'argent de Saint-Mathieu et à nouveau en 1620. En 1610 il fit une coupe neuve pour l'un des calices de cette dernière église et en répara les reliquaires. En 1612-1613, il répara l'ostensoir et en 1624-1625 toute l'argenterie de cette même église. Un calice de La Roche-Maurice daté de 1610 porte son poinçon ainsi que la statuette de saint Melar à Locmélar.
- DONNE (Pierre). — En 1619, il répara la croix d'argent et nettoya les chandeliers et un plat d'argent de Saint-Melaine. En 1629-1632, il répara la même croix.
- DUCLOS-RUAULT (Maurice). — Epoux de Gilette Cassant, il est mentionné orfèvre à Morlaix en 1699 et en 1707.
- DUVAL (François). — Mentionné parmi les orfèvres morlaisiens en 1699, il fournit en 1706 un ciboire à Saint-Thégonnec et son poinçon figure également sur la boîte aux saintes huiles exécutée en 1697 et deux chandeliers de cette dernière église. Il exécuta également deux chandeliers d'argent pour les Ursulines de Morlaix. On trouve son poinçon sur un calice d'Uzel de 1706 et un ciboire de Trebrivan de 1703. Très probablement le calice contemporain de cette dernière église avec poinçon de Morlaix lui est-il dû.
- GUIMARC'H (Yves). — En 1608-1610, il fit diverses réparations à l'orfèvrerie de Saint-Melaine; et, en 1618-1619, garnit plusieurs livres de cette église de fermoirs et de clous d'argent doré.
- HAMON (Mathieu). — Maître orfèvre à Morlaix en 1669, à Brest en 1701, enfin à Redon en 1711. Son poinçon figure sur un calice de Brehan-Loudéac.
- LAPOUS (François II). — Fils d'autre François, il exécuta en 1620 la croix processionnelle de Lannédern et en 1638-1639 pour Saint-Mathieu un bassin en argent doré

- moyennant deux cent vingt-cinq livres, en 1647, une patène pour Saint-Jean-du-Doigt. Il fit également pour Saint-Divy, vers le milieu du xvii^e siècle, un calice portant les armes en alliance de Sébastien de Penfeunteuniou et de Renée-Françoise de Kersauson. Son poinçon se voit également sur un calice de Clohars-Fouesnant et sur un calice de l'institution Notre-Dame de Guingamp.
- LAURANS (Benjamin). — Il répara en 1688 la croix d'argent de Saint-Mathieu.
- LE FEBVRE (Pierre). — En 1671, il répara les orceaux d'argent de Saint-Mathieu.
- LE RESTIF (Julien). — En 1663, il répara le ciboire et la croix de Saint-Melaine, puis, en 1669, les chandeliers et une croix de la même église. De son mariage avec Jacqueline Blanchard, il eut au moins un fils René, baptisé le 28 décembre 1657.
- LE ROY (Guillaume). — Maître orfèvre déjà établi rue du Pavé en 1699. Il exécuta, entre autres, un plat de communion, une patène en argent doré et deux chandeliers pour les Ursulines de Morlaix. On trouve son poinçon sur un calice de Ploumoguer et sur un calice de Maël-Carhaix.
- LE ROY (Olivier). — En 1671, il répara une croix d'argent de Saint-Melaine et, en 1672, les deux croix et l'encensoir de la même église. En 1675, il exécuta pour Landivisiau une croix semblable à celle qu'il avait faite pour Saint-Martin-des-Champs, et, la même année, une croix et six chandeliers d'argent pour La Martyre qui lui furent payés mille cinq cents livres. En 1676, il fit un ciboire pour Hanvec et en 1677 échangea trois ciboires et une petite patène avec les fabriques de Bodilis. En 1684 il fit un calice et un ciboire pour Plougasnou ; travailla également en 1684 ainsi qu'en 1686 pour la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon ; pour Saint-Thomas de Landerneau en 1687 ; pour Saint-Jean-du-Doigt en 1689 et également pour Locmélard, Guimiliau et Saint-Thégonnec. En 1691, il répara l'argenterie de N.-D.-du-Mur et refit en 1693 la croix d'argent de cette église en utilisant l'ancienne croix et le cadre d'un *Agnus Dei*. On lui doit également les ciboires de Plouigneau, de Plusquellec, et de Sainte-Sève ainsi que la custode de Lannéanou semblable à celle de Saint-Pol-de-Léon.
- MAILLARD (Thomas). — Maître orfèvre mentionné à Morlaix en 1699. Il exécuta en 1698 un ostensor, un ciboire et des burettes pour Saint-Jean-du-Doigt. Son poinçon se retrouve sur un calice de Locquéolé, un calice de Plougourvest, la

boîte aux saintes huiles de Plouigneau ainsi que sur un plat de quête de Roscoff.

ORIoT (Jean), Sr du Runiou. — D'abord établi à Morlaix où il eut au moins trois enfants de Catherine-Guillemette Le Borgne de 1650 à 1656 ; puis marchand orfèvre à Saint-Pol-de-Léon où, en 1668, il fit venir de Paris le reliquaire de saint Goulven pour le chapitre de Saint-Pol. En 1671, il est dit à nouveau orfèvre à Morlaix où il fournit à Plougasnou un ostensor venant de chez l'orfèvre parisien Pierre Le Doux. Il fit venir plusieurs pièces de chez cet orfèvre dont probablement le ciboire de Plouegat-Moysan portant son poinçon et également diverses pièces de chez l'orfèvre parisien Gabriel Desormeaux. — Sa femme donna en 1689 une statue de la Vierge en argent massif à Notre-Dame-du-Mur. Une de leurs filles, Françoise, avait épousé en 1665 François Fouquet, sieur de Bouchefolière et président au parlement de Bretagne. Elle mourut en 1668 et fut inhumée dans l'église des Dominicains de Morlaix.

PLEDRAN (Hervé), Sr du Croissant. — Mentionné maître orfèvre à Morlaix, rue du Bouret. Son poinçon fut *insculpé** le 18 mars 1698. En 1732, il répara l'encensoir d'argent de Lanvollon.

SAINT-AUBIN (François de). — Maître orfèvre à Morlaix, il travailla en 1699 pour Plougonven, exécuta en 1701 moyennant cent soixante-deux livres deux orceaux et une salière pour Pederneec puis, en 1703, un chrémier et un calice pour cette dernière église. En 1701, il fit également un calice et sa patène, ainsi qu'une boîte aux saintes huiles pour Plouezoch ; et, également la même année, un calice et sa patène et une Vierge mère pour Plouenan. En 1706, il exécuta un calice et une boîte aux saintes huiles pour Runan ainsi qu'une boîte aux saintes huiles pour Commana et était décédé en 1713. Sa veuve, Catherine Aubry, signa diverses quittances de réparations pour Saint-Mathieu de Morlaix en 1713, 1714, et 1715.

TROCLER (Guillaume). — En 1625, il répara la coquille et la tasse d'argent de Saint-Melaine et exécuta la même année deux pots d'argent pour cette église.

TROCLER (Jean). — En 1604, il fit la croix de Saint-Herbot et en 1608 un bénitier d'argent pour l'église Saint-Mathieu. En 1620, avec Pierre Trocler, il prêta serment pour l'estimation et la réfection de la croix du couvent des Dominicaines.

TROCLER (Pierre). — En 1639, il répara la croix d'argent doré

* Insculpé, terme technique équivalant à insculpté c. a. d. gravé.

de Saint-Melaine, ainsi que la lampe en argent et nettoya les chandeliers d'argent de la même église. Un calice de Locquirec porte son poinçon.

XVIII^e SIÈCLE

AUBRY (Catherine), veuve de François I^{er} de Saint-Aubin. — En 1713, elle répara l'encensoir et la navette, la croix d'argent, quatre chandeliers et le grand plat d'argent de Saint-Mathieu ; en 1714, elle refondit et augmenta la lampe de la même église moyennant cent quatre-vingt-quinze livres ; enfin le 7 mai 1715 fournit également à Saint-Mathieu un Crucifix d'argent moyennant quatre-vingts livres, dix-sept sols.

BOUËSSÉE (Jean-Pierre), s. de la Boislonnière. — Son poinçon fut insculpé en 1741. En 1742, il répara l'ostensoir de Saint-Melaine et fit pour cette église une tasse à quêter ; puis, l'année suivante, refit une paire d'orceaux. En 1749 il fit, toujours à Saint-Melaine, l'estimation de la vaisselle d'argent dont il répara deux burettes en 1750 et l'encensoir en 1752.

BOULAY (Arnoul du). — En 1721, il fit l'expertise des ornements de Saint-Melaine ; et, en 1723, diverses réparations à l'argenterie de cette église.

CONEN (Claude), s. du Restigou. — En 1730 et 1731 il exécuta pour Pleudaniel un encensoir et un chrémier d'argent.

COQUART (Angélique), veuve de Guy-François Pellé. — Son poinçon fut insculpé en 1786.

GUEGUEN (Henry). — En 1716-1717, il répara la Vierge en argent de Saint-Thégonnec ; en 1720, l'encensoir de Saint-Mathieu et exécuta en 1723 un plat de quête pour les Ursulines de Morlaix.

GUILLOU (Claude-Barbe), veuve Denis de La Chèze. — Son poinçon, insculpé en 1753, se voit sur un calice de Saint-Jean-du-Doigt.

HELIES (Mathurin). — Reçu maître le 8 mai 1731, son poinçon fut biffé en 1754. En 1758, il répara les orceaux de Saint-Melaine et y fit des fournitures diverses en 1746 et 1747 dont en 1746 un plat de quête pour la confrérie des trépassés. En 1742, il exécuta un calice pour Saint-Thégonnec ; en 1744 une navette pour Carantec et en 1747 une boîte aux saintes huiles pour la même paroisse. Une boîte aux saintes huiles de Locquéolé porte également son poinçon, ainsi qu'une patène de la cathédrale de Tréguier.

- LA CHEZE (Denis de). — Poinçon insculpé le 28 novembre 1740 et biffé en 1753. Avec Jean-Pierre Bouessée, il répara en 1743-1744 l'orfèvrerie de Saint-Melaine, église dont il répara la croix en 1749 et à nouveau toute l'argenterie en 1750 et pour laquelle il exécuta en 1748-1749 six chandeliers d'argent. Son poinçon se voit sur le bénitier portatif de Plouézoch.
- LA HOUGUE (N.), s. de Lavenue. — Il répara en 1706 la croix de Saint-Mathieu ainsi que l'encensoir de cette église.
- LA HOUGUE, autre. — Il travailla pour Saint-Jean-du-Doigt en 1787.
- LANGLOIS (J.-Claude). — En 1765, il échangea avec les chanoines de Sainte-Anne de Lesneven de vieux calices et une croix contre un calice neuf. En 1770, il avait comme apprenti René-Joseph Kermarec.
- LANGLOIS (Jacques-Pierre). — Son poinçon, insculpé en 1738, se voit à Commana sur un reliquaire de 1741 ainsi que sur une patène ; à Guilers, sur un calice, à Lanvellec sur un calice, à Lannion, enfin, sur un très beau calice de la Communauté des Dames Augustines de 1769.
- LAVOYE (Denis). — Son poinçon fut insculpé en 1736. En 1737, il répara l'encensoir de Saint-Melaine ainsi que des burettes et leur plat de cette église. Son poinçon paraît figurer sur un plat de quête de Roscoff.
- LE BOURGUIGNON (Jacques). — En 1761, il répara un chandelier d'argent de Saint-Melaine, dont quittance du 15 mars.
- LE GOFF (Jean-Paul-Marie). — Né à Morlaix le 18 mars 1755 du premier mariage de Jean-Pierre et d'Eléonore Hamon ; il fut reçu maître le 21 septembre 1788. Son poinçon J.P.G. se retrouve sur de nombreuses pièces extrêmement soignées, dont le ciboire si remarquable de Saint-Martin-des-Champs est la maîtresse pièce ; calice et patène à Garlan, calice et patène à Guimaëc, calice à Kerfeunteun (Séminaire), ostensor de Pencran, patène à Plouézoch, Vierge de Plougouven, deux calices de Plourin-Morlaix, ciboire de Roscoff, seau aspergeoir de Saint-Jean-du-Doigt, ciboire de Saint-Martin de Morlaix, ciboire de Saint-Mathieu de Morlaix, coquille de Saint-Thégonnec.
- LEGOFF (Jean-Pierre). — Il naquit à Morlaix en 1716 de Guillaume et de Françoise Le Dantec. Reçu maître orfèvre à Morlaix le 20 septembre 1752, il épousa en premières noces Eléonore Hamon et en secondes noces Claude-Barbe Le Roux. Prévôt de la confrérie des orfèvres morlaisiens le 3 août 1782, il mourut en 1790 ayant eu quatorze enfants de

ses deux mariages. De 1756 à sa mort, il répara à plusieurs reprises l'argenterie de Saint-Melaine et refit notamment en 1766 trois calices, une coupe, une patène et la verge du bedeau, et, en 1771, exécuta un encensoir neuf et sa navette moyennant cent livres de façon. — Le 13 décembre 1754, il avait obtenu le marché de six chandeliers d'argent pour Pencran. Il exécuta également un calice et sa patène pour Plougasnou, une lampe pour Plourin-Morlaix en 1778 et la même année une croix pour Plouvorn, une autre pour Loqueffret en 1782, une pour Botshorel en 1785 et une autre pour Plourin. Son poinçon J.P.L. se voit, entre autres, sur un calice de Plourin-Morlaix.

LE GOFF (Paul). — Né le 23 décembre 1753 du premier mariage de Jean-Pierre et d'Eléonore Hamon, il fut reçu maître le 21 janvier 1779. Il exécuta diverses réparations à l'argenterie de Saint-Melaine en 1785 et 1787 et, en 1789 une croix pour les Dominicains de Morlaix, un encensoir pour Pleyber-Christ et divers travaux à Saint-Jean-du-Doigt et Plouigneau. Après la Révolution, en 1807, il fit une croix processionnelle pour Guimaëc, toujours existante, qui lui fut payée deux mille cent livres.

LUCAS (Joseph). — Maître orfèvre à Morlaix en 1733 puis à Saint-Pol-de-Léon. Epoux de Anne-Hélène Pierre, son poinçon fut biffé le 7 avril 1739.

MALLET (Jean-Jérôme). — Maître orfèvre à Morlaix dont le poinçon fut insculpé en 1765. Il fit en 1775 diverses réparations à l'argenterie de Saint-Melaine ; et, le 7 décembre 1788, alors gardien de la jurande, il procéda avec Vallée à la pesée de toute l'orfèvrerie de cette église. En 1791, il fut envoyé par le district pour faire l'inventaire de l'argenterie de la cathédrale et de l'hôpital de Saint-Pol-de-Léon.

PELLE (Guy-François), s. des Forges. — Son poinçon fut insculpé le 22 janvier 1772 et il mourut en 1786, année en laquelle sa veuve Angélique Coquart fit insculper son poinçon le 20 août. Il exécuta, entre autres, en 1780 la croix processionnelle de Plougasnou, toujours existante, et répara en 1781 l'encensoir de Saint-Melaine.

ROUSSEAU (Jacques). — Le 21 janvier 1735, il donna quittance d'une chaîne d'argent exécutée pour l'encensoir de Saint-Melaine et répara en 1736 les orceaux d'argent de cette église.

SAINT-AUBIN (François II de). — Fils d'autre François et de Catherine Aubry, il naquit en 1671 et mourut en 1730. Il exécuta en 1713 une boîte aux saintes huiles pour Plougas-

nou, en 1715 une croix d'argent et un bassin pour Saint-Mathieu de Morlaix ; en 1717, une statue en argent, de la Vierge pour Guiclan, Vierge existante avec beau poinçon montrant les trois initiales F.D.S. en fasce, contrairement à celles de son père en triangle. La même année il fit pour Landivisiau un ostensorio identique à celui qu'il venait de faire pour Runan.

THOMAS (Joseph). — Son poinçon fut insculpé en 1752.

VALLÉE (François). — Qualifié maître-marchand-orfèvre à Morlaix, son poinçon fut insculpé le 28 avril 1785. En 1788, il fit avec Jean-Jérôme Mallet, la pesée de l'argenterie de Saint-Melaine. Il avait fait son apprentissage chez Guy Pellé, s. des Forges.

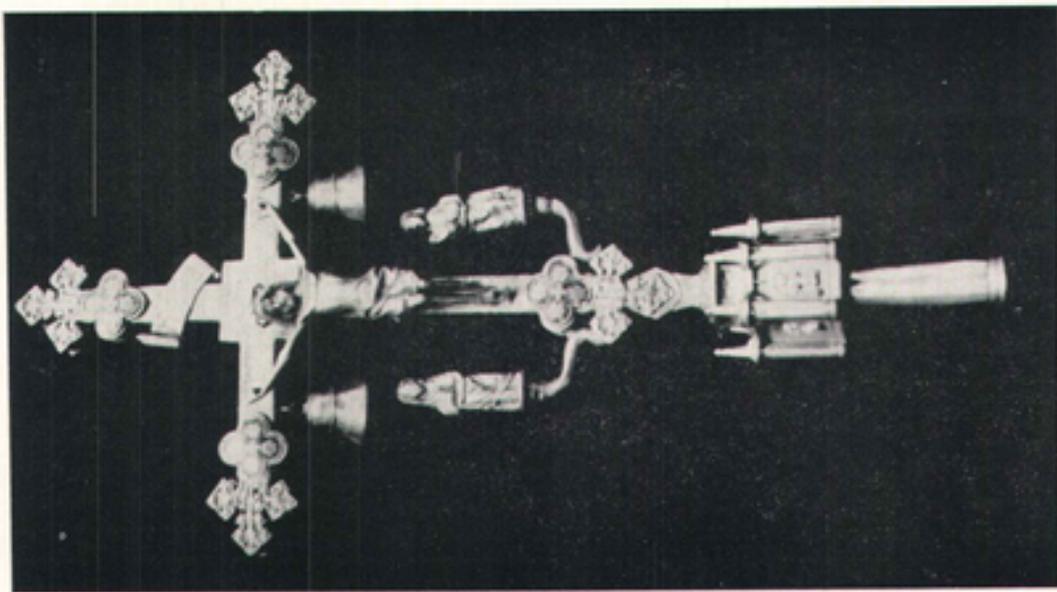
ANNEXE II

TABLE DES PIÈCES D'ORFÈVRES ANTÉRIEURES A LA RÉVOLUTION ET CONSERVÉES DANS LA RÉGION MORLAISIENNE (FINISTÈRE)

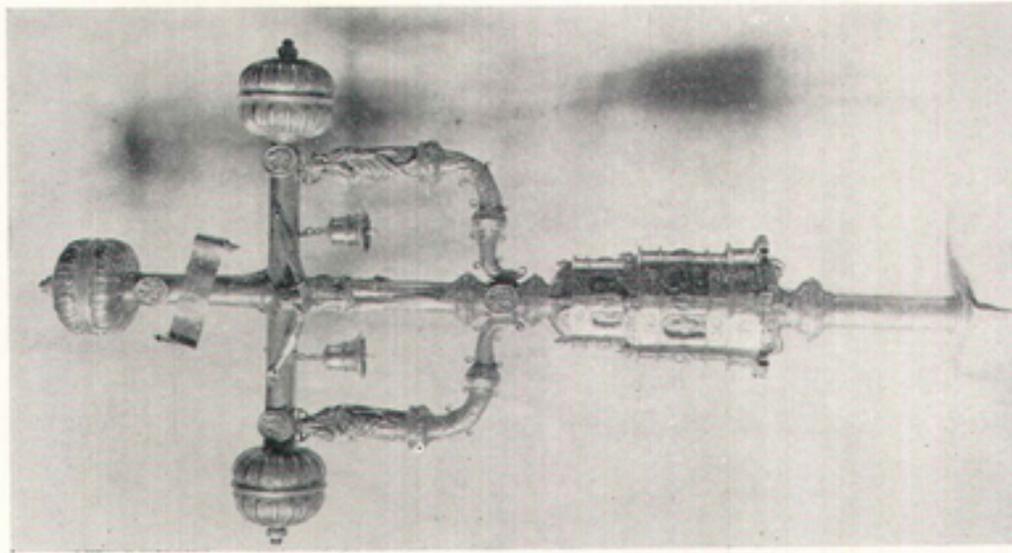
BOURGBLANC. — Calice et patène du début du XVII^e siècle, coupe moderne, pied polylobé, poinçon F.A. non identifié ; autre calice en argent doré daté de 1630, décoré de têtes d'anges en faible relief, sans poinçon.

BRELES. — Calice en argent doré du début du XVII^e siècle ; autre de la fin du XVII^e siècle portant l'inscription « Pour notre Dame de Brelez ». Il est décoré sur la coupe des instruments de la Passion et de têtes d'anges ; sous le pied, blason mutilé au chef chargé de deux merlettes. La patène porte le poinçon deux fois répété I.L. séparées par une hermine héraldique couronnée, poinçon de l'orfèvre Jean Lucas de Saint-Pol.

BRENNILIS. — Croix de procession avec nœud à double lanterne. Elle est datée de 1650 et porte le poinçon I.B. non identifié. Il ne peut en effet s'agir de l'orfèvre quimpérois Joseph Bernard dont le poinçon ne fut insculpé qu'en 1676 ; calice fin XVII^e siècle, poinçon G.D. non identifié ; autre calice du XVIII^e siècle, poinçon I.R. sans doute de Jean Roussel de Brest avec patène plus récente portant une ancre et le nom DERRAN.



PLUGUERNEAU. — Croix (XV^e s.)
(Cl. R.G.)



PLEYBER-CRIST. — Croix (XVI^e s.)
(Cl. Arch. phot., repr. aut.)



François LERREL. — Mise au tombeau du Relecq-Kerhuon (vers 1680)
(Cl. Le Doaré.)



Jacques LESPAIGNOL. — Mise au tombeau de Saint-Thégonnec (1699-1702)
(Cl. Arch. phot., repr. aut.)



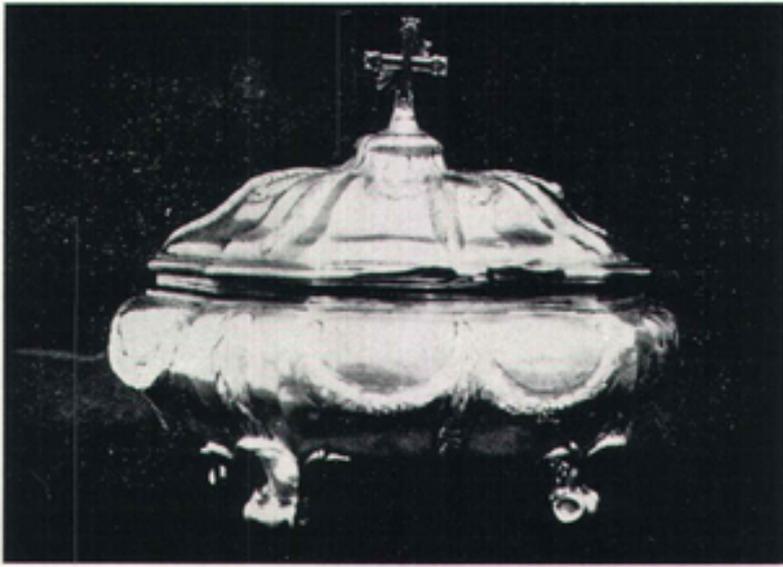
Reliquaire pédiculé de Lannilis (xv^e s.)

(Cl. Arch. phot., repr. aut.)



Pierre-Guillaume RAHIER. — Boîte aux saintes huiles de Lanrivoaré (xviii^e s.)

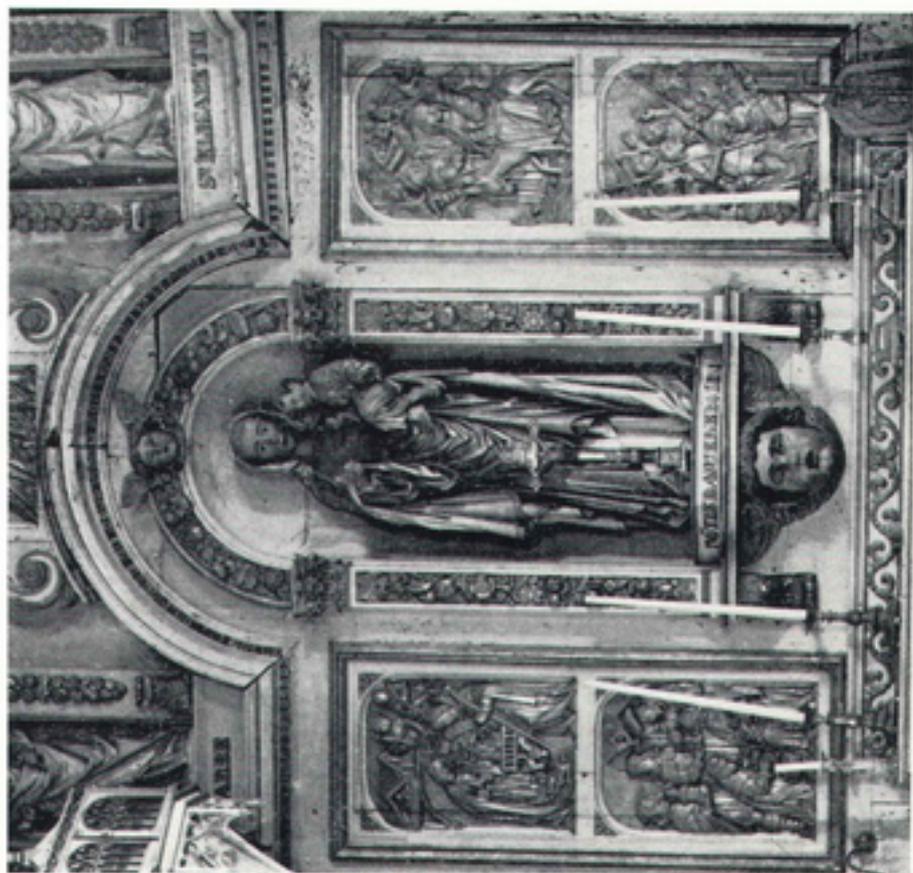
(Cl. Jos Le Doaré.)



Jean-Paul LE GOFF. — Ciboire de St-Martin-des-Champs
(Cl. R. C.)



PLEYBER-CHRIST. — Tête de Christ
(XVI^e s.) (Cl. R. C.)



BODILIS. — Vierge mère (XVI^e s.)

(Cl. Arch. phot., repr. aut.)



Trédrez. — Vierge de Jessé

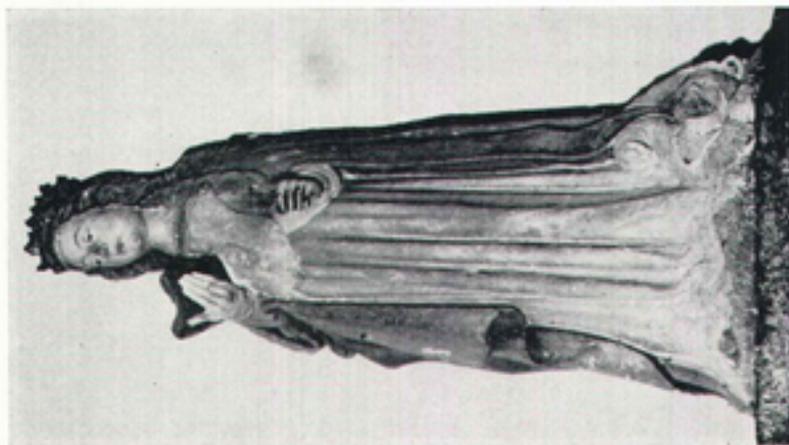
(XVI^e s.)



Jacques Châretien. — Statue
de saint Jean-Baptiste à
St-Jean-du-Doigt (1562).
(Cl. Le Doaré.)



Vierge mère
de Locquénolé (xiv^e s.)
(Cl. Arch. phot., repr. aut.)



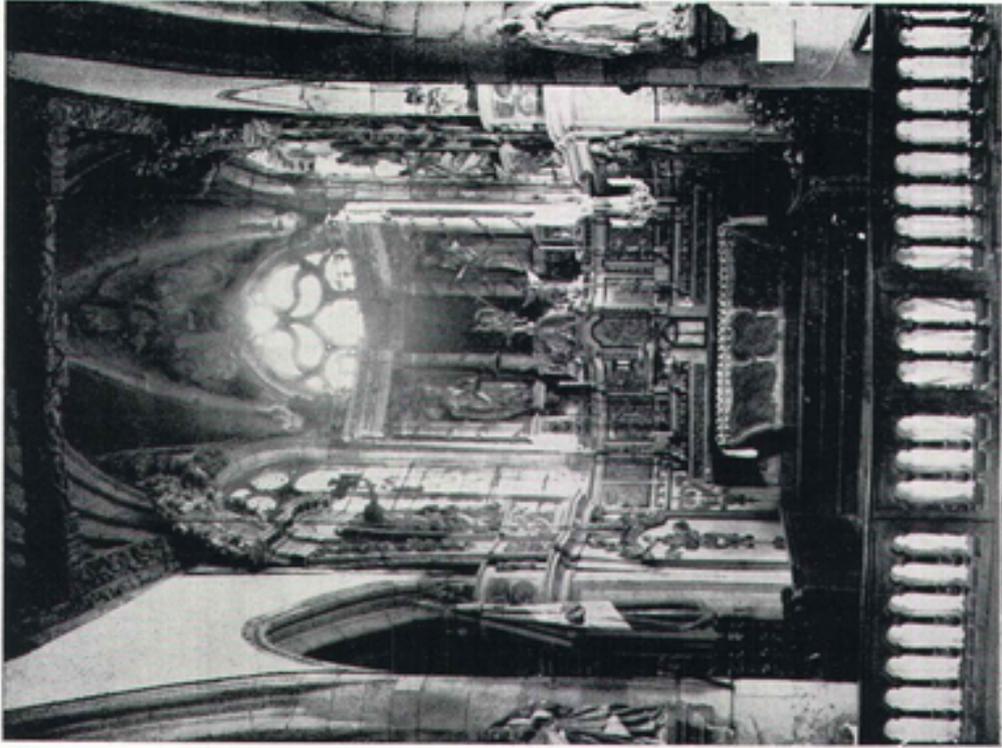
Statue de sainte Catherine
à Commana (xv^e s.)
(Cl. R. G.)



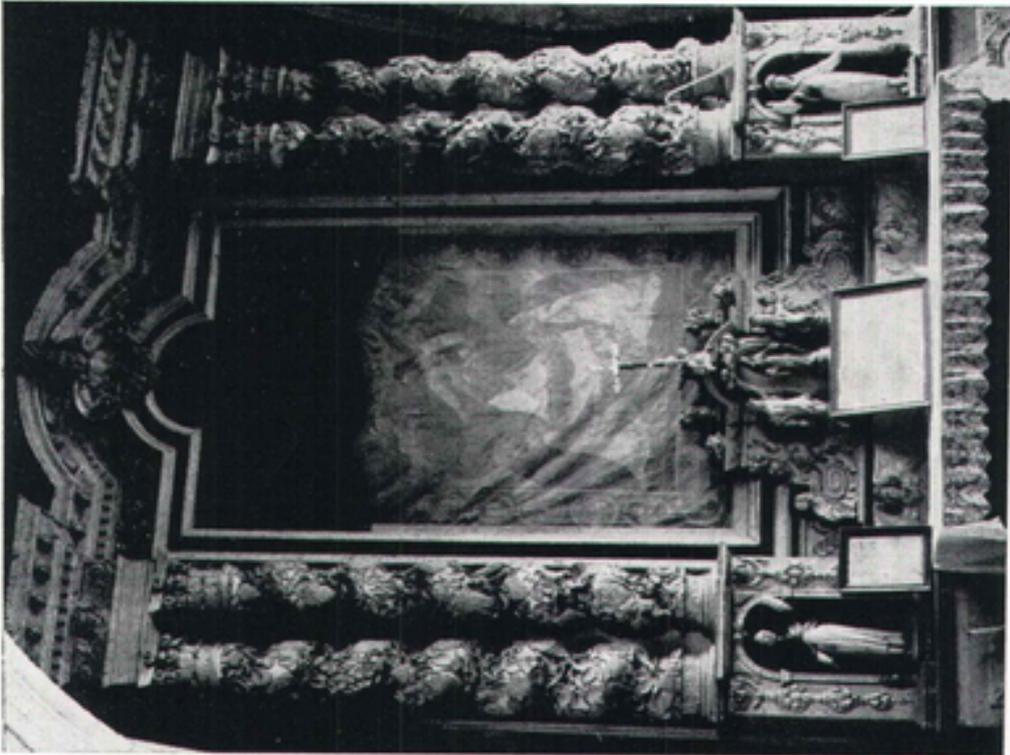
Saint Georges de BOTSORHEL (XVI^e s.) (Cl. Le Doaré.)



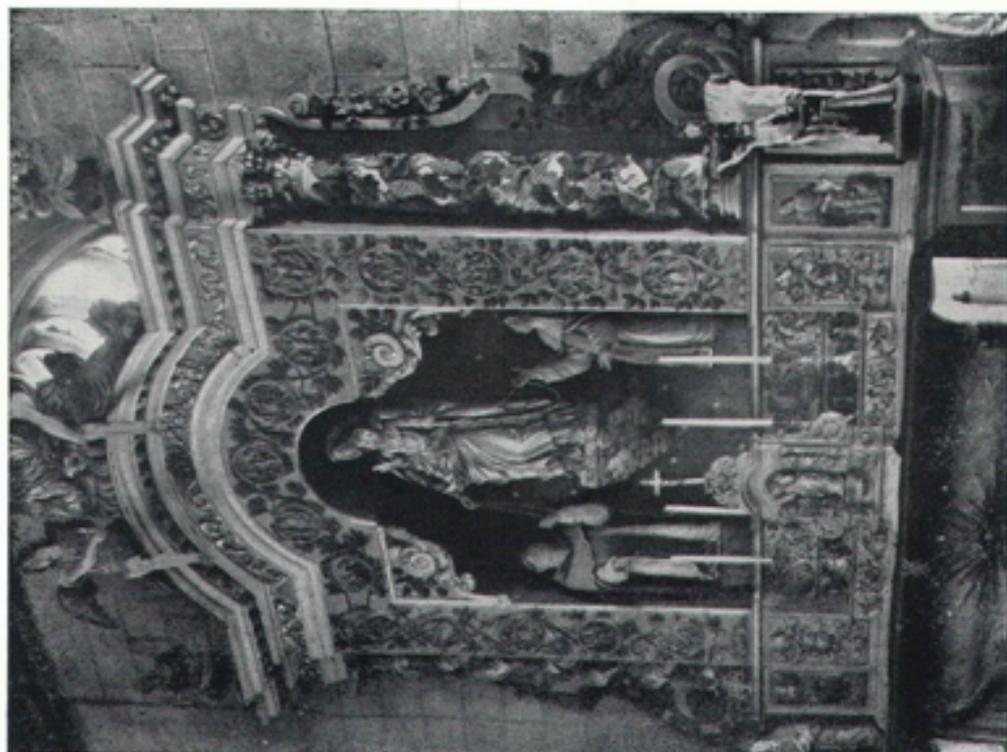
Jean BERTHOULOUS. — Détail du retable de N.-D.-du-Vrai-Secours
de Saint-Thégonnec (milieu du XVII^e s.) (Cl. B. C.)



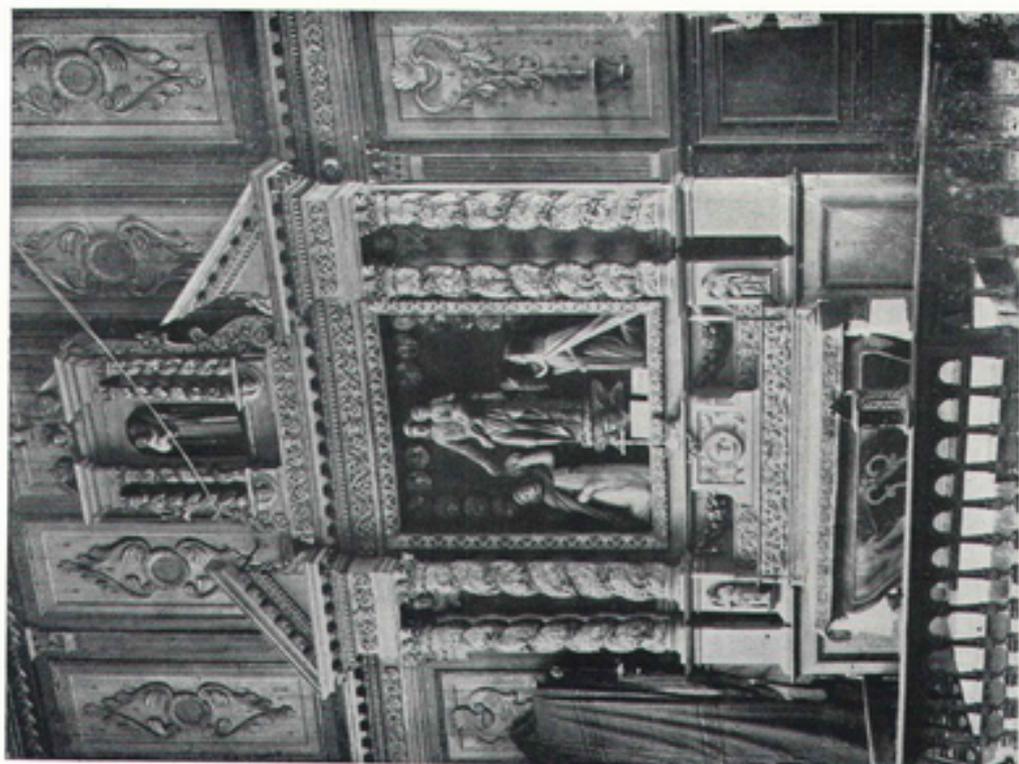
Guillaume LERREL. — Retable du maître-autel
de Bodilis (1695-1701)
(Cl. Arch. phot., repr. aut.)



Jean BERTHOULOUS. — Retable du Rosaire de Sizun
(vers 1665)
(Cl. Le Doaré.)



Jean CEVAËR. — Retable du Rosaire
de Pleyben (1698)
(Cl. Arch. phot., repr. aut.)



Maurice LEROUX. — Retable du Rosaire
de Brasparts (1668)



ANTHOINE. — Mise au tombeau de Lampaul-Guimiliau (1676)

(Cl. Jos Le Doaré.)